

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

SERVICE DU SUIVI DES REFORMES

**REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie**



**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES AU
2^{ÈME} SEMESTRE 2010**

MARS 2011

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
1. INTRODUCTION	4
2. SITUATION DE L'ECONOMIE	5
3. SITUATION PROVISOIRE DES FINANCES PUBLIQUES AU 2 ^{ème} SEMESTRE 2010	6
4. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES.....	6
4.1. Ministère de l'Economie et des Finances	6
4.2. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	13
4.3. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	14
4.4. Ministère de la Santé.....	14
4.5. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	15
4.6. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	15
4.7. Ministère du Tourisme.....	16
4.8. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République ..	17
4.9. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	18
4.10. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes.....	19
4.11. Ministère des Travaux Publics.....	20
4.12. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	20
4.13. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	21
4.14. Ministère des Mines et de l'Energie	22
4.15. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche	23
4.16. Ministère Délégué auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales.....	24
4.17. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.....	24
4.18. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.....	25
4.19. Ministère des Transports	30
4.20. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	30
4.21. Ministère de la Promotion de la Femme.....	33
4.22. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	34
4.23. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique.....	35
4.24. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.....	36
4.25. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques.....	38
4.26. Ministère des Sports et des Loisirs	39
4.27. Ministère des Postes et Télécommunications.....	40
4.28. Ministère des Arts et de la Culture	41
4.29. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.....	42
4.30. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation	43
4.31. Ministère de la Communication	45
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	45
5. RAPPORT DE L'ATELIER DE REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES.....	46
6. ANNEXE : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER.....	50

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
BT	Basse Tension
DB	Direction du Budget
DCF	Direction du Contrôle Financier
DF	Direction des Finances
DFCEP	Direction du Financement, du contrôle et de l'Exécution du Plan
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPD	Direction de la Dette Publique
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDS-MT	Cadre des Dépenses Sectoriel à Moyen Terme
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CFE	Centre des Formalités des Entreprises
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
EDIL	Ecole D'Initiative Locale
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FTF	Fédération Togolaise de Football
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique

MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MT	Moyenne Tension
ONG	Organisme Non Gouvernemental
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	Politique National de l'Aménagement du Territoire
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PR	Président de la République
PRECOMAT 2.0	Modèle de Prévision Macroéconomique, version 2.0
PTA	Plan de Travail Annuel
SIG	Système d'Information Géographique
SGPA	Système de Gestion du Personnel de l'Administration
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TDR	Termes De Référence
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

1. INTRODUCTION

Le Togo a connu une longue crise sociopolitique dans les années 90 et n'a pas pu entreprendre de véritables réformes durant une quinzaine d'années. Au sortir de cette période difficile, le Gouvernement a jeté les bases de la relance économique en prenant une série de mesures pour le redressement du pays. Les études diagnostiques¹ ont permis d'identifier les insuffisances et les goulots d'étranglement de notre économie et les réformes ont été identifiées. Ces réformes sont en train d'être mises en œuvre et ont permis au Togo notamment d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

En outre, le gouvernement s'est fixé des objectifs qu'il entend poursuivre dans le cadre d'un vaste programme de réformes dans lequel s'inscrivent tous les ministères. Ainsi, le conseil des ministres a adopté le document de stratégie des réformes par décret N° 2010-108/PR le 29/09/2010.

L'importance que revêtent les réformes dans tous les domaines a amené les autorités togolaises à créer, par décret N°2008-031/PR du 15 février 2008, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques des Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF). Cette structure est chargée de suivre et d'accompagner les différents départements ministériels et institutions dans la conception et la mise en œuvre des réformes, de coordonner les interventions des partenaires techniques et financiers et de veiller à la mise en œuvre des engagements du Togo vis-à-vis de ses partenaires.

Le Secrétariat Permanent est assisté d'un Comité de suivi des politiques de réformes mis en place le 19 juin 2008 par l'arrêté N°154/MEF/SP-PRPF du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Secrétariat Permanent est représenté dans chaque département ministériel par un point focal qui est chargé de suivre la mise en œuvre des réformes dans ledit département. Ainsi, l'arrêté N°109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010 a fixé un cahier de charges aux points focaux dans tous les départements ministériels et institutions. Pour une bonne exécution de leur mission, les points focaux ont été équipés et ont bénéficié au cours de l'année 2010 des formations en suivi-évaluation des réformes, en développement personnel, en indicateurs de réformes, en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et en informatique.

Le Document de Stratégie des Réformes trace un cadre cohérent au sein duquel les ministres élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

La Matrice Unifiée des Réformes qui opérationnalise la stratégie des réformes, permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Le gouvernement a mis l'accent sur les finances publiques. Les

¹ Direction de l'Economie (décembre 2005), Séminaire national sur la relance de l'économie, DE, Lomé-Togo.

Michel T. Zounon et Piet Lanser (novembre 2008), Rapport d'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability, Programme FED de l'EU pour le Togo.

PEMFAR (2006 et 2009), Rapport d'évaluation des finances publiques, PEMFAR : Public Expenditure Management and Financial Accountability Review, Lomé-Togo

efforts du gouvernement pour aligner son système des finances publiques sur les standards internationaux sont caractérisés par un certain nombre de mesures et d'actions contenues dans le plan d'action de la réforme des Finances Publiques intégré au document de stratégie des réformes (DSR).

Le présent rapport qui fait le point sur la mise en œuvre des mesures de réformes au cours du deuxième semestre 2010 est articulé autour des points suivants : la situation de l'économie, celle des finances publiques et l'état d'exécution des mesures de réformes des autres départements ministériels.

2. SITUATION DE L'ECONOMIE

La crise économique mondiale a eu des retombées négatives sur l'économie togolaise en 2009 et 2010 et a ralenti la reprise économique engagée par le pays au sortir de la longue crise sociopolitique que notre pays a connue. La croissance économique est en légère hausse dans un contexte de stabilité macroéconomique. La croissance économique réelle est estimée à 3,4% en 2010 pour une réalisation de 3,2% en 2009. La production vivrière a particulièrement contribué à cette croissance, grâce aux subventions des engrais pour les paysans. L'inflation s'est située à 2,1% à fin décembre 2010, alors qu'elle était de 1,9% pour l'année 2009 et de 8,7% en 2008. Cette forte inflation de 2008 est due essentiellement à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers.

La politique budgétaire continue de soutenir la croissance et dégagerait un déficit global de 3,4% du PIB en 2010 contre 3,2% du PIB en 2009 principalement en raison de l'augmentation des investissements publics destinés à amortir l'impact de la crise économique mondiale et de plusieurs années de sous-investissement. La crise économique mondiale a freiné la croissance des exportations et a pesé lourdement sur les envois de fonds des travailleurs expatriés, tandis que les investissements publics ont alimenté la demande d'importations.

L'encours de la dette extérieure est estimé provisoirement à 504,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2010, en diminution de 33,9% par rapport à fin 2009. Au titre l'Initiative PPTE, l'atteinte du point d'achèvement le 14 décembre 2010 a permis au Togo d'obtenir 308.4 milliards FCFA d'annulation de sa dette auprès des créanciers du club de Paris.

La balance courante serait déficitaire, au cours de l'année 2010 de 159,7 milliards de FCFA, en aggravation de 63,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2009 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services et des revenus. La détérioration de la balance des biens serait consécutive à la hausse de 61,3 milliards de FCFA des importations plus forte que celle de 15,4 milliards de FCFA des exportations.

La balance des paiements dégagerait au deuxième semestre 2010 un solde nul résultant d'un déficit courant de 159,7 milliards de FCFA équivalent à l'excédent de flux nets de capitaux.

- La situation monétaire a évolué favorablement dans un contexte de poursuite de la restructuration du secteur bancaire, avec une saine croissance des dépôts et du crédit à l'économie. Outre le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des phosphates, de l'électricité et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance, alors que

celles liées à la gestion des finances publiques contribuent à une bonne gouvernance des affaires de l'Etat. Une stratégie de développement du secteur financier est en cours d'élaboration.

La poursuite de la mise en œuvre de toutes les réformes par l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat est nécessaire pour consolider les acquis des réformes passées et de hisser l'économie togolaise sur le sentier vertueux d'une croissance durable.

3. SITUATION PROVISOIRE DES FINANCES PUBLIQUES AU 2^{ème} SEMESTRE 2010

Les opérations financières de l'Etat au 31 décembre 2010 se sont soldées par un déficit global hors dons (base caisse) de 69,6 milliards de FCFA contre 85,6 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 18,7%.

Les recettes totales hors dons passent de 252,4 milliards de FCFA en 2009 à 294,4 milliards de FCFA en 2010, soit un accroissement de 16,7%.

Les recettes totales et dons se sont établies à 351,3 milliards de FCFA en fin décembre 2010 contre 317,3 milliards de FCFA au cours de la même période de 2009, traduisant une augmentation de 10,7%.

Les dépenses courantes et prêts nets s'élèvent à 342,1 milliards de FCFA en fin 2010 contre 326,3 milliards de FCFA à la même période de 2009, soit une hausse de 4,3%.

Les dépenses d'investissement ont atteint 117,9 milliards de FCFA en 2010 contre 92,2 milliards de FCFA en 2009 soit à une augmentation de 27,9%.

Le financement du solde a été de 69,6 milliards de FCFA au deuxième semestre 2010.

4. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES

Les départements ministériels se sont engagés à mettre en œuvre un certain nombre de réformes dont la situation de synthèse faite par le Secrétariat Permanent se présente comme suit :

4.1. Ministère de l'Economie et des Finances

La situation des Finances Publiques s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique. Le plan d'actions des réformes de la gestion des finances publiques comprend neuf programmes et est intégré au Document de Stratégie des Réformes au Togo adopté par le Conseil des Ministres par décret N°2010-108/PR du 30 septembre 2010.

L'état de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques se présente comme suit.

Programme 1 : Cadre juridique des finances publiques

- La transposition des directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques dans l'ordonnancement juridique national est en cours. Le comité ad hoc, mis en place, a élaboré six (06) projets de textes. La directive portant loi de finances au sein de l'UEMOA a été adoptée en janvier 2011 par le Conseil des Ministres et transmis à l'Assemblée Nationale. Les cinq (05) autres directives sont déposées au Secrétariat Général du Gouvernement, attendant leur adoption en Conseil des Ministres. Elles sont relatives au code de transparence dans la gestion des finances publiques, au règlement général sur la comptabilité publique, à la nomenclature de l'Etat, au plan comptable de l'Etat et au tableau des opérations financières de l'Etat au sein de l'UEMOA.

- L'arrêté N°104/MEF/SG/DGTCP portant création des postes de receveurs des régies de recettes est pris le 21 avril 2010. Ces postes sont rendus opérationnels par l'arrêté N°223/MEF/SG/DGTCP portant nomination des receveurs des impôts du 25 août 2010. Les régisseurs ont aussi été nommés et ils ont prêté serment et ont été formés sur leur rôle, leur responsabilité et sur la tenue de la comptabilité de l'Etat.

- L'arrêté N°172/MEF/SP-PRPF a été pris le 28 juin 2010 pour raccourcir le circuit de paiement de la dépense en vue de supprimer les redondances constatées.

- Le comité de trésorerie, créé le 31 décembre 2010 par l'arrêté N°342/MEF/SG/DGTCP, est élargi aux ministères prioritaires. Une décision est en cours pour mettre en place le Comité technique chargé de préparer le plan de trésorerie.

- Les ministères ont pris des arrêtés portant création des organes de passation et de contrôle des marchés publics en leur sein. Il en est de même pour les plus grosses sociétés d'Etat et la mairie de Lomé.

- L'Assemblée Nationale a voté, le 07 octobre 2010, la Loi N°2010-012 portant désengagement de l'Etat et d'autres personnes morales de droit public des entreprises publiques.

- La commission de privatisation est créée par décret N°2010-147/PR du 26 novembre 2010.

Programme 2 : Amélioration de la mobilisation des ressources

- Les recettes des régies financières sont versées à la BCEAO par semaine, au fur et à mesure qu'elles sont recouvrées.

- Pour ce qui est de la mise en place d'un système de suivi des ressources perçues par les services sociaux de base, un écran d'application a été mis en place dans le SIGFiP pour permettre le suivi en temps réel des ressources perçues par ces services.

- Les receveurs des douanes et des impôts et les régisseurs des services publics qui ont été formés et installés vont contribuer au renforcement des recouvrements.

- Le code d'éthique des douanes est élaboré et vulgarisé sur toute l'étendue du territoire.

- L'analyse sur la viabilité de la dette publique a été faite en août 2010 et la stratégie nationale de l'endettement est annexée au budget 2011 lors de sa transmission à l'Assemblée Nationale.

Programme 3 : Prévision, programmation et exécution du budget

- Les comptes nationaux de 2007 sont produits. Les comptes de 2008 seront produits en 2011.

- L'exercice sur le renforcement du processus d'élaboration et de mise à jour du CBMT commencé en 2008 se poursuit. Les enveloppes initiales au titre 3 ont été envoyées aux différents ministères pour le budget 2011 et cela a contribué à la préparation dudit budget.

- Dans le souci de la bonne marche de l'exécution budgétaire, il a été inscrit à ce programme l'adoption du calendrier budgétaire. Pour ce faire, le Ministère de l'Economie et des Finances a soumis en décembre 2010 un projet de décret au Premier Ministère.

- Le strict respect du calendrier de préparation et de transmission du budget au parlement a été une priorité pour la Direction du Budget dont les efforts ont été déployés et continueront d'être déployés pour faire adopter le projet de budget par le Gouvernement avant l'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée Nationale.

- L'appropriation de l'outil « Budget Programme » et son utilisation dans tous les départements ministériels a été l'un des soucis les plus importants des plus hautes autorités du Gouvernement. Ceci pour faciliter la programmation et l'exécution du budget. C'est pourquoi, il est également inscrit à ce programme, l'élaboration d'une stratégie d'implantation du Budget Programme. Ce plan de stratégie a été déjà amorcé par la formation des cadres de tous les départements ministériels en techniques d'élaboration du budget programme et les Cadres de Dépense à Moyen Terme (CDMT) avec l'appui de la BAD via le Programme d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI). Des missions d'assistance et d'élaboration d'un manuel de procédures ont été également réalisées avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

L'élaboration des Budgets Programmes et des CDMT qui a débuté en 2009 avec le Ministère de la Santé et le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation s'est poursuivi avec les Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Le processus continuera avec d'autres départements ministériels au cours de cette année 2011.

- La production des CDMT sectoriels 2011-2013 pour les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement, de l'agriculture, de l'infrastructure, de la communication, de l'environnement et des finances est prévu dans le programme 3 du plan d'action. A ce jour, seuls les ministères de la santé, des enseignements primaire et secondaire, de l'enseignement technique et de l'agriculture ont pu mettre en place cet outil pour la période considérée.

- Pour ce qui concerne l'adoption du projet de loi de finances sur la base des plafonds sectoriels du CDMT global conforme aux priorités du DSRP-C, l'exercice a été fait pour le budget 2011 notamment avec les secteurs prioritaires.

- La répartition des dépenses communes entre les ministères est prévue pour le budget 2012 et l'amélioration de la classification fonctionnelle du budget sera amorcée par une étude prévue au cours de l'année 2011.

- La réduction du circuit de la dépense est aussi une des mesures prioritaires soutenue par les Partenaires Techniques et financiers. A cet effet, une étude est déjà entreprise et a abouti à l'allègement au niveau des titres de confirmation. Des efforts continueront dans le même sens.

A cette mesure, s'ajoute la mise en place d'un manuel de procédures d'exécution de la dépense publique. Pour ce faire, un manuel de procédures budgétaires de l'Etat a été élaboré, mais reste à améliorer.

- L'amélioration du processus et la mise en place des outils de suivi d'exécution des investissements a été exécutée grâce au Projet d'Appui Institutionnel notamment dans la mise en place de ces outils.

- Des mesures sont également prises pour sécuriser l'exécution des dépenses prioritaires notamment l'ouverture de leurs crédits à 100%. En outre, tous les départements ministériels devront tenir une comptabilité matière.

Programme 4 : Renforcement du contrôle

- L'inspection générale des finances (IGF) a continué ses contrôles dans les services et entreprises publics.

- La cour des comptes est opérationnelle et a reçu les comptes de gestion 2007 et 2008 y compris les projets de lois de règlement élaborés par le Ministère de l'Économie et des Finances. Elle a examiné les comptes de gestion 2007 et produira son rapport à l'Assemblée nationale. Les comptes de gestion 2009 et 2010 lui seront transmis en 2011.

- Dans le cadre de l'audit organisationnel et financier de la Caisse de retraites du Togo, un cabinet a été présélectionné. Le rapport provisoire est élaboré et le manuel de procédures est en cours d'élaboration. Le contrôle physique des pensionnés et le traitement de leur fichier sont achevés. L'étude actuarielle de la CRT est terminée et le cabinet ACTUARI International de France retenu pour cette étude a transmis son rapport définitif.

- Pour l'audit organisationnel et financier de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), un cabinet a été recruté. Pour l'étude actuarielle de la CNSS, l'évaluation des propositions techniques est en cours. La sélection d'un cabinet est également faite pour étudier la possibilité de mise en place d'un régime par capitalisation. Le recrutement d'un cabinet est également en cours pour mettre en place la politique d'investissement dans la perspective des placements de la CNSS.

- La restructuration du système bancaire se poursuit et devrait contribuer au financement de la croissance durable de l'économie. Les Conseillers en privatisation, CADMOS et AFRICA CAPITAL ont été recrutés et ont commencé leur mission. Un avis d'information pour la cession des parts de l'État dans ces banques a été lancé en décembre 2009. Un chronogramme pour l'exécution des travaux avant la publication de l'avis de pré-qualification a été lancée. Une loi

sur la privatisation a été votée et un nouveau décret mettant en place une Commission Nationale de privatisation a été pris.

- Le processus de recouvrement des créances en souffrance a été lancé et une étude de faisabilité a abouti à la création d'une société de recouvrement et à une loi donnant les privilèges du trésor à cette société. Toutes ces actions ont été réalisées grâce au financement de la Banque Mondiale à travers le Projet Secteur Financier et Gouvernance.

Dans le cadre du renforcement du contrôle interne et externe des ressources de l'Etat, plusieurs actions ont été menées.

- Au niveau des entreprises publiques et des banques à capitaux publics, le gouvernement a procédé à trois appels à candidatures pour la sélection des Commissaires aux Comptes qui ont effectué leur mission malgré quelques résistances. Des commissaires aux comptes ont été sélectionnés également pour auditer les Centres Hospitaliers (CHU, CHR, CHP), l'Institut National d'Hygiène, les Universités, la mairie de Lomé... Un autre appel à candidatures sera lancé pour sélectionner des commissaires aux comptes pour d'autres entités publiques (TVT, les Radios Lomé et Kara, les autres mairies etc..).

Une Commission nationale d'audit des auditeurs a été mise en place pour vérifier la qualité du travail de ces Commissaires aux comptes. Le président de la commission d'audit des auditeurs a mis en place une structure technique d'étude des rapports déposés par les commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes ont été sélectionnés conformément aux procédures en vigueur et vont aider ces entreprises ou établissements publics à tenir une bonne comptabilité et respecter les règles d'une bonne gestion conformément aux normes internationales. Il est prévu dans les prochaines semaines la formation des administrateurs des entreprises publiques sur l'analyse des états financiers pour une bonne application des recommandations des audits. Des missions de contrôle de ces entreprises ont été réalisées par la Direction de l'Information, de la Gestion et de l'Audit (DIGA).

En outre, depuis juillet 2010, une lettre circulaire de la GDI rappelle les opérateurs économiques qu'aucun état financier ne sera accepté s'il n'est certifié par un commissaire aux comptes agréés et membres de l'ordre.

L'audit des baux, des loyers et le recensement des bâtiments administratifs est achevé et les contrats types de bail et de location ainsi que de résiliation sont en cours de signature. Tout le processus devrait prendre fin en avril 2011.

Programme 5 : Informatisation des services financiers

- Des études sont entreprises en vue de créer une interface entre SIGFiP et SYDONIA et une autre entre SIGFiP et SYGAD.

- Le système d'immatriculation des entreprises individuelles a été personnalisé. Les services d'exploitation et les inspections régionales des impôts sont interconnectés au logiciel des impôts et taxes (SysTesIT).

- Un appel d'offres est lancé pour le recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude sur la mise en place d'un fichier unique solde fonction publique et une interface avec le fichier de la Caisse de Retraites du Togo.

Le module comptable SIGFiP est opérationnel à la Direction Générale des Impôts et à la Direction Générale des Douanes et les connexions avec le serveur central sont faites.

Les extensions du SIGFiP dans les cinq (05) régions sont réalisées et les connexions avec le serveur central est également faites par des lignes spécialisées. Il est prévu, sur financement de la BAD (PARCI 2), l'extension du SIGFiP vers les ministères prioritaires et toutes les préfectures du Togo à terme.

En fin, l'intégration dans le SIGFiP de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses va faciliter les vérifications de la Cour des Comptes.

Programme 6: Passation des marchés publics

- La direction nationale du contrôle et l'Autorité de régulation des marchés publics sont opérationnelles depuis janvier 2011. Le premier journal est publié en de décembre 2010. Les avis d'appel d'offres, les adjudications de marchés et un résumé de tous les contrats y compris les marchés de gré à gré et les concessions publiques sont publiés. Le site web www.marchespublics-togo.com est également opérationnel.

- Un plan de passation des marchés publics par ministère est institué et doit être transmis à la direction des marchés publics chaque année avant la fin du mois de janvier.

- Les organes de passation et de contrôle des marchés publics auprès de tous les ministères, les grosses entreprises publiques et la mairie de Lomé sont opérationnels malgré les résistances constatées au niveau des directions générales de certaines entreprises publiques.

- Les documents types et les manuels de procédures de passation des marchés publics sont en cours d'élaboration.

Programme 7: Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation

Le projet de décret de réorganisation du ministère transmis au Secrétariat Général du Gouvernement prévoit la déconcentration des directions du budget, des finances et du contrôle financier dans les cinq régions. Le trésor est présent dans toutes les régions avec les trésoreries régionales. Celles-ci seront renforcées dans les préfectures par la nomination d'autres comptables publics.

La formation les ordonnateurs et des comptable des préfectures et des communes, démarrée en septembre 2010, porte sur la gestion budgétaire et l'analyse des documents comptables et financiers des collectivités territoriales.

Programme 8: Améliorer le système de comptabilité de l'Etat et la restitution des données de l'exécution budgétaire

L'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat suivant le Manuel de Statistique des Finances Publiques du FMI de 2001 est en cours. Une mission d'assistance technique financée par le PAI s'est déroulée dans ce sens en 2010 et devra se poursuivre en 2011. Pour ce qui concerne l'automatisation de la production du TOFE, l'application sera conditionnée par la tenue d'une comptabilité mensuelle par le trésor en classe 6 et 7 plutôt qu'en classe 9 et l'opérationnalité complète du SIGFiP. Des mesures sont en cours pour réduire les délais de production de la balance du trésor, du TOFE et du tableau de la gestion budgétaire.

Les comptes administratifs et de gestion des années 2007 et 2008 sont produits. Ceux de 2009 et de 2010 sont en cours d'élaboration.

Programme 9: Renforcement des capacités

- Les receveurs de la DGD et de la GDI ont été formés sur leur rôle, leur responsabilité et la tenue de la comptabilité de l'Etat.
- Le personnel de la division prévision a été formé sur la modélisation en vue d'améliorer le cadrage macroéconomique.
- Des informaticiens du ministère sont formés sur le SIGFiP. Il reste la formation sur la prise en charge de ce système.

Depuis le mois de mai 2010, la Haute Ecole Commerciale (HEC) de Paris a démarré des séminaires de formation en management des cadres de l'administration togolaise (500 cadres pour les séminaires de formation). Des mégas ateliers pour au moins 2000 personnes par an et sur trois (03) ans ont démarré à Lomé et il est prévu des mégas- ateliers dans les cinq (05) régions économiques du Togo pour les fonctionnaires.

Le décret de réorganisation du MEF transmis au Secrétariat Général du gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

- Pour l'année 2010, le SP-PRPF a organisé cinq sessions de séminaires pour 200 cadres, trois mégas ateliers pour 800 agents et deux conférences internationales publiques au palais des congrès de Lomé pour environ 5000 (fonctionnaires de l'Etat, du secteur privé, des collectivités locales, des représentants de la société civile et des universitaires).

- Au cours de l'année, 641 décideurs y compris les membres du Gouvernement, chefs de service de l'administration publique, les préfets et maires, des représentants du secteur privé, des collectivités locales, des représentants de la société civile et des communicateurs ont été formés en développement personnel et sur les réformes.

- Au niveau du secteur privé, HEC-Exécutive a formé également des entrepreneurs ou opérateurs du Togo.

- La formation des agents de la Direction de la Dette Publique (DDP), de la Direction du Budget (DB), de la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan (DFCEP) et

les sectoriels sur la programmation des investissements n'a eu lieu qu'au niveau de la DDP à fin décembre 2010.

- Toujours dans le cadre de renforcement des capacités, un projet de formation des administrateurs de crédits et des comptables des ministères à l'élaboration budgétaire est prévu pour cette année 2011 à l'endroit des agents de la DDP, la DB, la DFCEP, DCF.

4.2. Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

La mise en œuvre du programme de réforme et de modernisation de l'administration publique amorcée en janvier 2009 s'est poursuivie en 2010 et repose sur les réalisations suivantes :

- ✚ Réorganisation des archives et introduction de la Gestion Electronique des Documents en vue de l'amélioration de la coordination du travail gouvernemental et d'une bonne conservation et circulation de l'information ;
- ✚ Introduction de la Gestion Informatisée des Ressources Humaines à l'effet de la mise en place du système de gestion automatisée du personnel de l'administration publique (SGPA) ;
- ✚ Poursuite des audits organisationnels dans trois (03) ministères, notamment le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise ;
- ✚ Poursuite de la modernisation des outils de travail et des procédures administratives (mise en place d'une interconnexion entre le ministère de la Fonction Publique et le Secrétariat Général du Gouvernement et création six cent (600) adresses électroniques des premiers responsables des départements ministériels) ;
- ✚ Concernant le cadre juridique des agents de l'Etat :
 - la loi sur l'assurance maladie est adoptée en Conseil des Ministres ;
 - transmission de l'avant-projet de loi du nouveau statut général de la fonction publique au Secrétariat Général du Gouvernement ;
 - l'avant-projet de loi sur les pensions civiles et militaires est en cours de finalisation ;
 - le diagnostic sur les risques professionnels et les prestations familiales est réalisé ; les avant-projets de lois seront finalisés au cours de cette année 2011 par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale ;
- ✚ Mise en place d'une cellule de Contrôle des Effectifs et de la Masse Salariale ;
- ✚ Mise en place d'un comité interministériel chargé de trouver des solutions aux problèmes des diplômés et à leur classification dans la fonction publique ;
- ✚ Tournée de sensibilisation et d'information sur les enjeux de la réforme en cours dans les chefs-lieux des cinq régions economico-administratives du pays

- ✚ Portes ouvertes sur les ministères de la Justice, de la Sécurité et des Transports à travers les journées « administration rapide de proximité ».

4.3. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Le Ministère a réalisé les activités suivantes :

- Les Autorités ont ouvert trois nouvelles Ambassades du Togo à New Delhi, Tokyo et Koweït City. La réouverture programmée de l'Ambassade du Togo à Brasilia constitue une action prioritaire pour renforcer davantage la diplomatie de développement active du Togo à l'étranger.
- La mise en place d'une cellule de la direction des togolais de l'extérieur au sein du Ministère et le renforcement de la Division des candidatures au sein de la Direction des Organisations Internationales. Ceci permettra de promouvoir la présence des citoyens togolais dans les instances régionales et internationales.

Les quatre autres activités n'ont pu être réalisées pour des raisons du manque de moyens financiers.

4.4. Ministère de la Santé

Au cours du second semestre 2010, l'état d'avancement de ces mesures se présente comme suit :

✚ Restructuration du Ministère de la Santé

Cette mesure a été partiellement réalisée en 2009. Le rapport de l'audit organisationnel est disponible. A ce jour, l'organigramme est élaboré avec un projet de décret. Il reste la mise en œuvre des recommandations validées par l'ensemble des acteurs.

✚ Actualisation de la politique nationale de Santé

Cette mesure est en cours de réalisation. Le consultant chargé de l'actualisation a déposé le premier draft de la politique de santé.

Le financement pour les prises en charge, l'organisation technique et matérielle est obtenu du budget de l'Etat, gestion 2010.

✚ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale d'assurance maladie

Plusieurs projets sont en cours. Le département se déploie avec l'aide des partenaires à instaurer des bases et des principes clairs devant permettre l'effectivité de cette politique.

✚ Intégration de la gratuité de la césarienne dans la politique hospitalière

La gratuité de la césarienne constitue une mesure majeure pour le département de la Santé. Il faudra mettre en œuvre de bonnes stratégies afin de garantir de manière durable cette gratuité. Pour ce faire, des leçons ont été tirées des expériences déjà acquises dans le domaine par des pays de la sous région. La subvention de la césarienne est donc en cours de réalisation afin de mettre à la disposition de la population des produits à prix réduits.

Renforcement des capacités du personnel de santé en développement personnel et en gestion des équipements médicaux

Cette mesure est en cours, des Termes de Référence sont élaborés, des consultants sont recrutés. Le financement pour les prises en charge, l'organisation technique et matérielle est obtenu du budget de l'Etat, gestion 2010. La formation en développement personnel a été organisée du 08 au 11 décembre 2010 au profit de 325 médecins et agents de santé par la Banque Mondiale.

Dans le cadre des réformes, différents outils et documents clés tels que le CDMT, le Budget programme 2011 ont été élaborés et révisés avec l'appui du PNUD.

De même, dans le cadre du processus IHP+, des équipes composées de cadres de diverses compétences, avec l'appui de consultants nationaux et internationaux, ont eu à faire l'analyse de la situation sanitaire et l'évaluation conjointe de la PNS et du PNDS. Les rapports d'analyses et d'évaluations sont disponibles.

4.5. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise

Restructuration du ministère

L'audit stratégique et organisationnel a débuté au cours de ce deuxième semestre et est en cours d'exécution

Elaboration de textes

La politique nationale de l'eau a été adoptée par le gouvernement le 04 Août 2010. Par ailleurs, des actions sont en cours dans le cadre de l'élaboration des textes réglementaires de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) attend son adoption par le gouvernement.

Projet en cours

La plupart des projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif programmés pour l'année 2010 sont achevés.

Elaboration du Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme

L'élaboration du cadre de dépenses sectoriel à moyen terme pour la période 2012 – 2014 est en cours.

4.6. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Dans le cadre de la mise en place d'un cadre juridique complet, plusieurs avant-projets de textes sont en cours de finalisation, notamment :

- L'avant-projet de loi portant transfert et réparation des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- L'avant-projet de décret portant organisation de la fonction de gouverneur et de préfet ;
- L'avant-projet de décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT).

Le budget de l'Etat gestion 2010 a financé l'organisation du séminaire-atelier d'étude et de synthèse en vue de la finalisation de l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales.

D'importantes études, dont les TDR ont été élaborés, sont programmées. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la généralisation de la décentralisation, du renforcement des structures déconcentrées, et de l'amélioration du système de mobilisation des ressources financières des Collectivités Locales. Il s'agit de :

- l'étude complémentaire sur les finances et la fiscalité locales ;
- l'audit organisationnel et financier des collectivités territoriales ;
- l'étude sur l'organisation des services déconcentrés (région et préfecture) ;
- l'étude sur la détermination de critères de création de communes rurales.

La stratégie de communication sur la décentralisation, validée en juin 2009, connaît un début de mise en œuvre. Avec l'appui du PNUD, les guides de l'élu local, du citoyen, du responsable financier et du responsable technique ont été élaborés par un cabinet qui a été recruté en juillet 2010. La reproduction de ces guides est prise en charge par le projet « Appui au Processus de Décentralisation au Togo » (APRODECT). Dans le même cadre, ce projet finance l'élaboration des affiches sur la décentralisation.

Toujours, au titre du projet « APRODECT », les activités suivantes ont été menées :

- Les « assises de la décentralisation », ont été organisées dans toutes les régions du Togo. La finalité de ces assises est de relancer le processus de décentralisation en mobilisant les principaux acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. Il s'agit des Préfets, des Maires et des Secrétaires généraux de Mairie, ainsi que des Présidents et Secrétaires de Conseils de préfecture ;
- La formation des cadres de l'administration centrale en matière de décentralisation et de déconcentration a été réalisée au deuxième semestre 2010.

Les appels d'offres, relatifs à l'étude complémentaire sur les finances et la fiscalité locales et à l'audit organisationnel et financier des collectivités territoriales, en vue du recrutement d'un consultant n'ont pas abouti.

4.7. Ministère du Tourisme

Sur les dix activités programmées, neuf ont été réalisées, il s'agit notamment de :

1. Informatisation des statistiques touristiques et hôtelières du Togo ;
2. Etat des lieux et schéma d'aménagement du site KOUTAMAKOU ;
3. Etat des lieux et schéma d'aménagement de la grotte de NOK ;
4. Etat des lieux et Schéma d'aménagement de la cascade de WOME ;
5. Adoption en conseil des Ministres de la politique nationale du Tourisme.
6. Edition des guides ;
7. Edition des dépliants ;
8. Voyage d'étude au Sénégal ;
9. Voyage d'étude au Ghana ;

L'aménagement et l'équipement des bureaux de la Commission Nationale d'Agrément et de Classement des Etablissements de Tourisme (CNACET) est en cours;

Deux activités ont été financées récemment et leurs travaux vont démarrer incessamment. Ce sont :

1. Tournée de localisation et de recensement des établissements de tourisme
2. Tournée d'inspection des établissements de tourisme.

Trois activités ne sont pas réalisées parce que le conseil des ministres n'a pas encore adopté la politique nationale du tourisme. La non réalisation de ces activités n'est donc pas imputable au département. Ces activités sont :

1. Adoption du nouvel organigramme du ministère en Conseil des Ministres ;
2. Opérationnalisation du nouvel organigramme ;
3. Edition et vulgarisation du document de politique.

Trois autres activités ne sont pas réalisées par manque de financement. Ce sont :

1. Etude et élaboration des textes réglementaires ;
2. Définition et élaboration du programme de travail d'inspection ;
3. Etude et proposition des taux de redevance.

4.8. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République

Renforcer les capacités de la chancellerie

Réhabilitation des infrastructures de la chancellerie

Le 3ème bâtiment de la chancellerie a été entièrement réhabilité et ce bâtiment abrite la Direction des Affaires Communes (DAC) et très bientôt l'Inspection Générale des Services Juridictionnelles et Pénitentiaires (IGSJP).

Mettre en place le nouveau corps des surveillants de prison

Recrutement des surveillants de prison

Les résultats partiels du concours de recrutement organisé en mai 2010 ont été proclamés le 04 Octobre 2009. C'est environ 500 surveillants des établissements pénitentiaires qui sont recrutés pour renforcer les capacités humaines de l'administration pénitentiaire.

Modernisation de la législation

Validation de la politique pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

Validation des textes portant réorganisation et fonctionnement de la brigade pour mineur.

Validation des textes portant aide judiciaire et organisation de l'aide.

Créer le Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ)

Le CFPJ crée par la loi N° 2009-24 du 30 Octobre 2009 est devenue opérationnelle avec le recrutement et la formation de la première promotion de magistrats débutée le 08 décembre 2010.

Ce centre que les anciens locaux de la cour suprême entièrement réhabilités abritent provisoirement devra désormais former les magistrats et auxiliaires de justice (greffiers, avocats, notaires, huissiers de justice, commissaires priseurs) du Togo.

Construction du bloc pédagogique du CFPJ sur le site de l'Université de Lomé et recrutement de 23 élèves magistrats pour le compte de la première promotion du CFPJ.

Améliorer le fonctionnement des CA et TPI Lomé

Début d'exécution des travaux pour la construction et l'équipement des cours d'appels de Lomé et de Kara.

Améliorer le fonctionnement des juridictions provinciales

Début d'exécution des travaux pour la réhabilitation et l'équipement des TPI d'Aného et d'Atakpamé ainsi que la prison civile de Kpalimé.

Renforcement des capacités des OPJ

Une session de formation à l'endroit des officiers de Police judiciaires a été organisée du 02 au 05 Novembre 2010.

Implanter et renforcer les capacités des juridictions administratives

Des sessions de formation sur le contentieux administratif ont été organisées à l'endroit des magistrats des chambres des chambres administratives des cours d'appel et de la cour suprême.

Conduire un encadrement budgétaire des juridictions

Une mission de collecte des données a été effectuée en décembre 2010 et des données relatives au besoin de fonctionnement et aux ressources des juridictions sont disponibles.

Très prochainement (au cours du mois de janvier ou février), le personnel des juridictions sera formé sur l'élaboration et l'exécution d'un budget de fonctionnement afin de rendre plus autonomes les juridictions vis-à-vis des services de la chancellerie en matière de moyens de fonctionnement.

4.9. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Il convient de préciser que sur les huit (08) mesures programmées, la plupart n'ont pas pour échéance l'année 2010. Toutefois, certaines activités ont pu être réalisées durant l'année en cours. Elles sont relatives aux Statuts de la Police Nationale et des Sapeurs pompiers, à la réforme du contrôle routier, à la construction de l'Ecole Nationale de Police et des centres de secours des Sapeurs pompiers et au renforcement des capacités humaines et techniques de la Police nationale.

En ce qui concerne les **Statuts des deux corps**, les Avant-projets ont été élaborés et TRANSMIS au Secrétariat Général du Gouvernement pour études et avis.

Pour ce qui est de la **réorganisation du contrôle routier**, la réforme est en cours. Elle a bénéficié d'un financement partiel de vingt cinq millions (25 000 000) de FCFA.

Elle vise essentiellement à réduire les tracasseries routières par la suppression des multiples barrages de contrôle routier sur la Nationale N°1 et à lutter contre la corruption et le laxisme des agents chargés de ce contrôle. Aux termes de cette réforme, l'axe national N°1 ne comportera que deux (02) points fixes de contrôle, l'un au péage de Davié et l'autre au péage de Mango. Par ailleurs, deux (02) équipes mobiles de contrôle seront mises en place. L'une sillonnera la partie méridionale de l'axe (Lomé-Atakpamé) et l'autre la partie septentrionale (Atakpamé-Dapaong).

Concernant les projets de **construction de l'Ecole Nationale de Police**, d'un **centre de secours secondaire** dans la périphérie Nord de Lomé et de centres **de secours régionaux de sapeurs pompiers**, les termes de référence ont été élaborés et la recherche de financement est en cours.

Enfin, pour ce qui est du **renforcement des capacités humaines et techniques de la Police Nationale, le volet technique**, notamment, le laboratoire de police technique a été mis en place avec le concours financier de l'Union Européenne dans le cadre du Programme National de Modernisation de la Justice (PNMJ).

4.10. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes

Pour le compte de l'année 2010, les mesures de réformes programmées sont l'organisation du ministère et le renforcement des mécanismes d'appui au développement à la base à travers le renforcement de la politique d'octroi de crédit aux groupements surtout dans les campagnes, la réalisation d'une étude diagnostic au niveau communautaire, la mise en place d'une agence et d'un fonds d'appui au développement à la base, l'élaboration d'une politique de l'artisanat.

Organiser le ministère

Le rapport d'audit organisationnel et stratégique transmis au gouvernement n'a toujours pas été adopté en conseil des ministres. Cependant les démarches ont été engagées au sein du cabinet pour doter le ministère d'un organigramme qui prend en compte sa nouvelle configuration.

Renforcement des mécanismes d'appui au développement à la base

Dans le cadre du renforcement de la politique d'octroi du crédit aux groupements, les principales actions qui se sont opérées à travers la mise en œuvre du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG), se sont poursuivies. Cependant le programme de passage à échelle prévu (suite aux bons résultats du premier semestre 2010) ne sera effectif qu'à partir de 2011.

L'étude diagnostique au niveau communautaire programmé pour cette année n'a pu être exécutée. Les démarches pour la mobilisation des ressources en vue de sa réalisation n'ont pas pu aboutir. Cependant pour le compte de l'année 2011, l'Etat s'est engagé à allouer les ressources nécessaires à cette étude.

Pour la mise en place de l'Agence et du Fonds d'appui au développement à la base, les textes et le projet de décret portant création ont été une fois encore révisés et transmis au Secrétariat du Gouvernement pour adoption en conseil des ministres.

Elaboration de la politique nationale de développement du secteur de l'artisanat

Le document est en cours d'élaboration.

Conclusion : commettre un cabinet pour orienter les appuis afin que ces derniers ne créent une dépendance à terme vis-à-vis de l'Etat.

4.11. Ministère des Travaux Publics

Sur les six (6) mesures programmées, seules trois ont été réalisées. Il s'agit de :

la restructuration du ministère.

Cette restructuration a été faite et s'est traduite par l'élaboration d'un nouvel organigramme qui est soumis au Secrétariat Général du Gouvernement pour approbation. Nous attendons la réaction du SGG pour rendre opérationnel les directions et services.

L'élaboration de la politique des travaux publics.

Cette mesure connaît un début de mise en œuvre. Une consultation restreinte en vue de la sélection du consultant chargé de l'élaboration de cette politique est lancée et l'ouverture des offres est faite le vendredi 3 décembre 2010. L'évaluation des offres a été infructueuse et un nouvel appel à candidature est lancé.

L'élaboration du CDMT-S.

L'élaboration du CDS-MT est subordonnée à l'existence de la politique des travaux publics. Ainsi, l'élaboration des CDS-MT est prévue pour le premier semestre 2011, laquelle est en cours d'élaboration.

La base de données statistique routière,

Actuellement la DGTP a mis à la disposition de l'UE les locaux devant abriter cette base de données. Elle est financée par l'Union Européenne.

S'agissant des deux autres mesures, étant donné qu'elles sont programmées pour 2011 et 2012, les dispositions seront prises pour leur mise en œuvre.

L'étude financée par la BM afin d'identifier les facteurs qui jouent sur la mauvaise qualité des routes au Togo sera lancée en 2011.

4.12. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Restructurer le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le Cabinet du département avait envisagé la conduite de travaux pour l'élaboration du décret portant attributions et organisation du ministère. Mais suite aux discussions avec les services techniques du Secrétariat Général du Gouvernement, le démarrage des travaux a été différé.

Reprendre les activités de l'Ecole Normale Supérieure(ENS) d'Atakpamé

Le redémarrage des activités pédagogiques à l'ENS revêt un caractère fondamental pour tout le secteur éducatif. L'objectif est de former et de mettre à la disposition du premier cycle de l'enseignement secondaire général des professeurs qualifiés à même de dispenser un enseignement de qualité.

Les activités exécutées au cours du second semestre de 2010 pour réaliser cet objectif sont de deux ordres: renforcement des infrastructures d'accueil et reprise effective de la formation des enseignants.

Les résultats du concours de recrutement d'une première vague de 131 élèves-professeurs dans diverses disciplines (Géographie, Histoire, Anglais, Mathématique, Physique, Chimie) ont été rendus publics le 18 octobre. La formation de cette promotion se déroulera sur une période de six (6) semestres.

Afin de remédier à l'insuffisance notoire de l'effectif des professeurs de Mathématique et de Physique dans les collèges d'enseignement général, il a été procédé, le 20 octobre, à la sélection, parmi les étudiants des universités de Lomé et de Kara, d'une autre vague de 69 apprenants, exclusivement dans ces deux disciplines. Ces élèves suivront un encadrement échelonné sur quatre (4) semestres.

Le couronnement de toutes ces activités a été la rentrée académique qui s'est concrétisée le 2 novembre 2010 avec un « contingent » de deux cents (200) élèves-professeurs. La formation est assurée par des professeurs des universités du Togo, appuyés par des inspecteurs de l'enseignement secondaire.

En marge des mesures de réformes précitées, il est important de noter la réforme Licence-Master-Doctorat dont la mise en œuvre, entamée, depuis 2006, se poursuit progressivement dans les universités de Lomé et de Kara.

4.13. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

Au cours du second semestre 2010, la plupart des actions entamées sont en voie de finalisation. L'état d'avancement des actions se présente comme suit :

- L'avant-projet d'arrêté d'organisation du ministère a été actualisé conformément à la restructuration du gouvernement le 28 mai 2010 qui a fait du département, le ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale.
- Après l'élaboration des Termes De Référence (TDR) relatifs à l'étude de réhabilitation des centres de formation pour personnes handicapées d'Akata et d'Attéda, le ministère a obtenu un financement de l'Etat. Une partie de cette dotation financière a été affectée à l'étude de la gestion fonctionnelle des centres communautaires. L'appel d'offre technique et financière pour retenir les cabinets devant réaliser lesdites études est en voie de finalisation.
- Faute du financement pour la mise en place du forum des acteurs « action des enfants par les enfants pour les enfants », le ministère a réussi à organiser du 02 au 04 décembre 2010, sous le haut patronage du Président de la République, le Symposium sur la Solidarité Nationale au Togo afin de contribuer à la protection sociale des couches les plus vulnérables en général.

Ce symposium a regroupé plus de 200 cadres venus de différents départements ministériels et de la société civile.

- L'Agence poursuit également le renforcement de ses capacités d'intervention à travers tout le pays. Après la construction d'un magasin de stockage de vivres et non vivres à Lomé, la construction d'un magasin dans la région centrale démarrée au début du second semestre, est déjà achevée. Un autre projet de construction d'un magasin à Tsévié a démarré avec l'élaboration des TDR et l'appel d'offre technique et financière est en voie de finalisation. Les projets de construction des autres magasins dans les autres régions sont disponibles mais manquent toujours de financement pour leur réalisation.

- La mesure relative à la construction à Lomé et à Kara d'un centre d'accueil des enfants vulnérables ou victimes d'abus de toutes sortes manque toujours de financement. Mais le projet de développement visant notamment la protection sociale de la jeune fille mineure dans le cadre de la deuxième session de coopération mixte Togo-Libye est en cours. Le site retenu est le centre d'observation et de réinsertion sociale de Cacaveli à Lomé, le plan architectural du projet est disponible et devra être soumis prochainement à la partie Libyenne.

-La construction d'un centre de détente et de loisirs des personnes âgées à Dapaong connaît un début d'exécution avec la possession de l'attestation de rétrocession du bâtiment devant servir de centre. Les négociations sont en cours avec l'UNFPA pour sa réhabilitation. La mise en place d'un fonds de soutien et d'assistance aux personnes âgées manque toujours de financement.

4.14. Ministère des Mines et de l'Energie

Restructurer le ministère des mines, et de l'énergie.

Cette mesure dont l'échéance d'adoption des textes portant réorganisation du Ministère était fixée est repoussée pour fin décembre 2011. Le projet de réorganisation du ministère a été transmis au Secrétariat Général du gouvernement depuis novembre 2009.

Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale des mines

Cette mesure n'a pas encore connu un début d'exécution. Les termes de référence sont en cours d'élaboration. La Direction Générale des Mines et de la Géologie a obtenu un financement sur le budget de l'Etat, mais le crédit n'a pas été consommé.

Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale de l'énergie.

L'élaboration du document de politique nationale de l'énergie, dont l'échéance était fixée pour fin décembre 2010 a été repoussée pour décembre 2011. Cette situation s'explique par le retard accusé dans le processus de signature du contrat avec le consultant à cause de la suspension du processus de passation de marché par lettre n° 023/MEF/SG/DFCEP du 4 mai 2010. Une reprise du processus est prévue pour janvier 2011.

Promotion de l'électrification à grande échelle.

Cette dernière mesure des réformes est composée de trois sous-mesures.

La première action relative à l'étude de création d'une agence et mise en place d'un fonds pour l'électrification du monde rural n'a pas encore connu un début d'exécution.

La deuxième action concerne la mise en place d'une dotation qui ne pourrait se faire que si l'agence est créée.

La troisième action est relative à la mise en place d'une stratégie de fourniture d'électricité à coût raisonnable. Cette action comporte 10 composantes à savoir :

La composante « *Appui institutionnel* ». Cette composante est terminée. Acquisition du matériel roulant et informatique et élaboration de la cartographie numérique de Lomé.

La composante « *Renforcement et extension du réseau de Lomé* ». Pour cette dernière, la grande partie du matériel est déjà achetée.

La composante « *Réhabilitation postes sources de Kara et de Sokodé* ». A ce niveau le projet de contrat est envoyé à la BOAD pour avis de non objection.

La composante « *Construction de la centrale de Dapaong* ». Le DAO a été transmis à la BAD pour avis de non objection.

La composante « *Raccordements de nouveaux abonnés à Lomé* ». Pour cette composante, 40 000 compteurs et des coffrets ont été achetés.

La composante « *Réhabilitation du réseau MT des 4 villes et électrification rurale de 65 villages* ». A ce niveau, la CEET a procédé à l'acquisition de l'ensemble de matériels et la réalisation des travaux d'études détaillées et le piquetage se poursuivent.

Pour les 3 composantes « *Réhabilitation des postes MT/BT en état précaire de la ville de Lomé* », « *Correction des chutes de tension dans les zones de forte concentration* », et « *pose de 200 détecteurs de défaut sur le réseau souterrain MT* », les travaux sont réalisés à 95 %.

La composante « *Amélioration du rendement du réseau par le recensement, la correction des anomalies de comptage* ». A ce niveau, les travaux sont achevés à 100 %.

4.15. Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

Au cours du deuxième semestre 2010, les actions réalisées sont :

La poursuite de la restructuration du MAEP

L'audit stratégique et organisationnel du MAEP est en cours d'exécution. Les résultats attendus sont, entre autres, la conception d'un nouvel organigramme.

La redynamisation des Chambres Régionales d'Agriculture

L'Atelier national de concertation des acteurs agricoles sur la revue du cadre légal et les actions de redynamisation du réseau des chambres d'agriculture s'est tenu le 12 Octobre 2010 et a eu pour objectif principal de mobiliser l'ensemble des producteurs agricoles et leurs différents partenaires pour la redynamisation du réseau des chambres d'agriculture créé et mis en place comme cadre légal de représentation des intérêts de la profession agricole.

L'élaboration et la validation de la politique semencière

La politique semencière nationale est validée en interne et son adoption par le gouvernement est attendu pour sa mise en route.

L'élaboration du CDS-MT

Lancé le 22 juin 2010, le processus financé par le PNUD a suivi les étapes suivantes : la désignation et la formation des points focaux, la constitution d'une équipe CDS-MT, l'élaboration des outils de collecte des données, et la validation du document en interne.

La relance de la filière café cacao

L'étude sur les perspectives de développement des filières cacao est lancée et son exécution permettra de faire des propositions dont la mise en œuvre irait dans le sens de la relance durable du sous secteur.

Révision et diffusion de la loi sur les coopératives agricoles

Pour réaliser cette activité, un consultant a été recruté et une tournée de collecte d'informations a démarré dans les régions du pays. Cette activité est financée par le budget de l'Etat, gestion 2010.

4.16. Ministère Délégué auprès du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales

Au 2^{ème} semestre 2010, deux sur trois mesures ont été réalisées.

Réorganiser le ministère

L'audit stratégique et organisationnel du ministère est en cours de réalisation.

Actualiser la politique agro foncière

Un arrêté pour redynamiser le comité interministériel chargé d'élaborer cette politique est élaboré et mis dans le circuit de la signature.

4.17. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Une seule action (Elaboration de la charte de partenariat public/privé en matière de l'enseignement technique et de la formation professionnelle) a été entreprise. Le résultat de cette action (le document de la charte) est validé en atelier. Elle a bénéficié d'un financement d'un montant de sept millions (7 000 000) de francs CFA mis à disposition du département par le Gouvernement.

L'élaboration de la carte de l'enseignement technique et de la formation professionnelle n'a pas connu de début de réalisation pour cause de manque de financement. Les termes de référence étant élaborés, cette mesure peut voir sa réalisation démarrée en 2011 parce que inscrit dans le projet de programme d'investissement public pour un montant de vingt cinq millions (25.000.000) de francs CFA.

Pour la mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion, aucune disposition n'est prise même pas l'élaboration de sa stratégie de mise en œuvre. Cette mesure est capitale et doit être conduite simultanément avec les mesures relatives à la définition des normes minimales d'infrastructures et d'équipements des centres de formation et la rédaction de la charte de partenariat public/privé. Elle ne bénéficie pas encore de financement sur ressources internes en 2011. Sa réalisation serait donc compromise et risque de retarder la mise en place des conditions nécessaires et indispensables pour la mise en œuvre du dispositif de formation susceptible d'aider à l'amélioration de la productivité des secteurs traditionnels agricole et non agricole. Cette remarque est valable pour les mesures relatives à l'élaboration d'un document cadre de normes minimales d'infrastructures et d'équipements nécessaire à la mise en place, de manière adéquate, d'institutions de formation au niveau décentralisé.

L'élaboration ou l'actualisation des curricula de formation n'a pas non plus trouvé de financement.

D'une manière générale, une seule mesure a pu bénéficier d'un financement au titre de l'année 2010 et a été réalisée. Les autres mesures, bien que très importantes et nécessaires pour la conduite de la refonte du dispositif de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, n'ont pu être entamé et risquent de ne pas l'être en 2011 puisque n'ayant pas été retenues dans le PIP à l'exception de l'élaboration de la carte de l'ETFP pour un montant de 25 000 000 F CFA.

4.18. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Les réformes programmées concernent les études prospectives et la planification stratégique, la programmation et la coordination de l'aide et du développement comporte essentiellement les mesures / actions suivantes :

- Vision du Togo pour les 20 prochaines années ;
- Réaliser l'étude organisationnelle du Ministère ;
- Elaborer une politique nationale de l'aide au développement ;
- Implanter et opérationnaliser une plate forme de gestion de l'aide ;
- Définir une vision et élaborer un plan stratégique de développement à long terme du Togo ;
- Mettre en place le comité Etat-Donateurs (CED) et faciliter son fonctionnement régulier ;
- Mettre en place des comités sectoriels dotés de points focaux chargés du suivi des travaux des groupes sectoriels dans les ministères prioritaires ;
- Mettre en œuvre le plan national de l'efficacité de l'aide (PANEAD) ;
- Réaliser l'enquête de suivi de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ;
- Opérationnaliser le programme d'urgence de renforcement des capacités ;
- Elaborer un manuel de procédure pour la gestion de l'aide ;

- Produire un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de plan d'actions pour tous les ministères ;
- Former les agents de la DPD, la DB, la DFCEP, ainsi que ceux des ministères sectoriels à la programmation des investissements et à l'analyse budgétaire ;
- Améliorer le processus et mettre en place les outils de suivi d'exécution des investissements.

Réaliser l'étude organisationnelle du Ministère

L'étude a été réalisée et validée par le CTRAP au premier semestre 2010. Après la formation du Gouvernement actuel, le rapport a été revu en tenant compte des attributions du nouveau ministère (MPDAT) par rapport au MCDAT pour lequel l'étude a été commanditée. La mise en œuvre des recommandations est en cours avec la nomination d'un nouveau Secrétaire Général et d'un Directeur Général. L'action sera poursuivie en 2011.

Elaborer une politique nationale de l'aide au développement,

Un draft du document de politique nationale de l'aide au développement (PNAD) a été amélioré avec l'apport des partenaires techniques et financiers ; la validation du document pourrait intervenir après l'adoption du dispositif institutionnel du DSRP complet (probablement en 2011).

Implanter et opérationnaliser une plateforme de gestion de l'aide

L'équipe technique du projet est en place ; suite à un appel d'offres restreint, la Société « Development Gateway » a été retenue comme prestataire de service sur financement de l'Union Européenne. La phase pilote du projet débutera en janvier 2011.

Définir une vision 2030 et élaborer un plan stratégique de développement

La note d'orientation de l'étude est élaborée (2010) sur financement du PNUD ; la phase II du projet démarrera en 2011.

Mettre en place le Comité Etat-Donateurs et faciliter son fonctionnement

Un projet de cahier de charges est en cours d'élaboration ; l'installation du comité sera effective après l'adoption du décret portant mise en place du dispositif institutionnel du DSRP complet.

Mettre en place des comités sectoriels dotés d'un système de points focaux chargés du suivi des groupes sectoriels dans les ministères prioritaires

Le consultant recruté sur financement de la BAD poursuit son travail pour réaliser cette mesure ; un second consultant recruté sur financement de l'UE proposera un plan de planification et de coordination sectorielle ; cette activité devra se poursuivre en 2011.

Elaborer un manuel de procédure pour la gestion de l'aide

Cette activité n'a pas connue de début d'exécution par manque de financement. L'action sera conduite en 2011.

Produire un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de plan d'actions pour tous les ministères

Cette mesure sera menée en 2012 dans le cadre du nouveau DSRP et de la nouvelle programmation des investissements basée sur les budgets-programmes ministériels.

Mettre en œuvre le plan national de l'efficacité de l'aide (PANEAD)

Le PANEAD a été validé en janvier 2010 au cours d'un atelier national. Certaines actions et mesures sont déjà mises en œuvre. Le plan devra être actualisé en 2012 après le 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra à Busan (Corée) en novembre 2011.

Réaliser l'enquête de suivi de la Déclaration de Paris

Conformément à la feuille de route internationale (CAD/OCDE), l'enquête sera lancée en décembre 2010 dans chaque pays participant dont le Togo. La réalisation de l'enquête sur le terrain est prévue pour le premier trimestre 2011 et le rapport pays devant être disponible avant le 4ème Forum de haut niveau qui se tiendra à Busan (Corée) en novembre 2011.

Opérationnaliser le programme d'urgence de renforcement des capacités

Le programme d'urgence de renforcement des capacités a été mis en œuvre avec la création d'une cellule de coordination des projets et programmes de renforcement des capacités.

Réorganiser le ministère

Après la formation du Gouvernement actuel, l'organigramme de l'étude organisationnelle du ministère a été revu pour tenir compte des attributions actuelles.

Former les agents de la DPD, la DB, la DFCEP, la DCF ainsi que ceux des ministères sectoriels à la programmation des investissements et à l'analyse budgétaire

La formation a commencé en 2010 sur financement de l'Union européenne, du PNUD et de la BAD ; elle se poursuivra en 2011.

Améliorer le système de suivi des projets/programmes et mettre en place les outils de suivi d'exécution des investissements

Dans le cadre de la réorganisation du ministère, une direction de suivi et d'évaluation des politiques publiques est en cours de création. Elle devra être dotée d'un système national de suivi et d'évaluation des politiques publiques y compris les projets et programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Une requête de financement a reçu l'accord de don de la BAD dans ce sens. Le projet sera lancé en 2011.

REFORMES AU TITRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La matrice des réformes concernant l'aménagement du territoire comporte essentiellement les mesures/ actions suivantes :

- coordonner et suivre les activités des Directions Régionales de Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (DRPDAT) ;

- créer, installer et former les organes prévus par la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PONAT) ;
- élaborer et adopter la loi-cadre sur l'aménagement du territoire ;
- élaborer un plan de renforcement de capacité et former le personnel qualifié en aménagement du territoire ;
- mettre en place un système d'information géographique (SIG) opérationnel ;
- élaborer le schéma national d'aménagement du territoire ;
- élaborer les schémas régionaux et locaux d'aménagement du territoire ;
- élaborer et adopter les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire.

Coordonner et suivre les activités des Directions Régionales de Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (DRPDAT).

Les rapports d'activités des directions régionales sont produits et communiqués au niveau central.

Créer, installer et former les organes prévus par la PONAT.

Le cadre institutionnel et juridique des organes a été élaboré et adopté en conseil des ministres en janvier 2010. Une rencontre d'information des ONG membres de ces organes s'est déroulée du 25 au 30 mars dans les 5 régions. Les arrêtés de nomination des membres ont été préparés et signés par la Ministre. L'installation des membres des commissions locales et comités locaux de développement et d'aménagement du territoire a été réalisée du 22 au 27 novembre 2010.

Elaborer et adopter la loi-cadre sur l'aménagement du territoire.

L'appel d'offre restreinte pour le recrutement d'un consultant a été réalisé et le consultant est sélectionné le 19 octobre 2010. L'élaboration de la loi-cadre est achevée.

Elaborer un plan de renforcement de capacité et former le personnel qualifié, en aménagement du territoire.

Sur la base du plan de renforcement de capacité élaboré en 2009, une série d'ateliers d'information et de formation des cadres du ministère, des points focaux sectoriels et des acteurs régionaux a été organisée le 18 mai 2010 à Lomé et du 24 au 31 mai 2010 dans les 5 régions économiques du Togo. L'activité est terminée en mai 2010 pour la formation sur place. Mais avec l'appui de l'UEMOA, trois cadres de la Direction de la Planification Régionale et de l'Aménagement du Territoire sont envoyés à Ouagadougou pour la formation en planification et aménagement du territoire.

Mettre en place un système d'information géographique (SIG) opérationnel. Un consultant spécialiste a été recruté et les travaux de mise en place du SIG sont en cours avec l'appui financier de la BAD.

Toutes les cartes collectées ont été numérisées par le consultant. La formation en SIG est réalisée en décembre 2010. Il reste l'acquisition du matériel informatique pour rendre opérationnel le SIG.

Elaborer le schéma national d'aménagement du territoire.

La phase préparatoire de la collecte des données est achevée. Elle comporte : (i) la préparation des fiches de collectes de données à partir du canevas des indicateurs socio-économiques élaborés et adoptés avec les services techniques sectoriels en 2009 ; (ii) un atelier d'harmonisation de canevas des indicateurs socio-économiques tenu le 16 avril 2010 à Atakpamé à l'intention des Directions Régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire ; (iii) la collecte des données de base en vue de l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire a démarré à Lomé en octobre 2010 ; (iv) la collecte de données dans les Régions a été lancée dans la semaine du 22 au 27 novembre 2010.

REFORMES DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE

Réaliser le recensement général de la population et de l'habitat

Le processus de dénombrement qui a démarré le 6 novembre a pris fin le 21 novembre 2010. La saisie des données et leur analyse ainsi que la publication des résultats vont se poursuivre jusqu'en 2011.

Adopter et mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)

La SNDS est adoptée en Conseil des Ministres en 2010 ; sa mise en œuvre se poursuivra en 2011.

Faire adopter la loi statistique par le gouvernement et son vote par le parlement :

Le projet de présentation ainsi que le projet de loi sont déjà introduits au niveau du secrétariat général du gouvernement ; le vote à l'Assemblée nationale est prévu en 2011.

Réaliser le profil de pauvreté de la ville de Lomé

La phase de collecte des données est achevée ; le traitement est en cours ; le rapport sera publié en 2011.

Réaliser l'enquête MICS 4 et QUIBB

L'enquête MICS 4 est achevée ; l'analyse et la publication des résultats pourraient intervenir en 2011. L'enquête QUIBB sera réalisée en 2011.

Alimenter Togo Info des nouvelles données

Les travaux préliminaires sont achevés ; la mise en ligne de Togo-Info est effective à la fin de l'année 2010.

Créer et opérationnaliser les études statistiques dans les ministères

Cette mesure n'a pas connu un début d'exécution en 2010. Toutefois les ministères qui disposent déjà de services statistiques ont été renforcés.

4.19. Ministère des Transports

Les cinq activités programmées ont connu un début d'exécution et se présentent comme suit :

Construction d'un 3ème quai et une nouvelle darse

La convention pour la construction du troisième est signée. En ce qui concerne la darse, une convention a été également signée avec MSC et CETMA. Le chantier est en cours d'installation par LCT pour la construction de l'épi. L'entreprise est déjà sur le terrain.

Mise en place des outils de gestion moderne et la redéfinition des fonctions et missions de PAL

Un cabinet d'audit a été commis pour un diagnostic. Les travaux d'audit prévus en 2011.

Réduire le temps de passage portuaire

Le groupe de travail et de réflexion chargé de faire des propositions sur les coûts de passages portuaires a été mis sur pied et a démarré ses travaux.

Construction et réhabilitation des infrastructures routières desservant le PAL

La bretelle dite BA partant de la nouvelle SOTOMA jusqu'au rail d'Aného d'environ (un) 1 km a été complètement pavée et réceptionnée provisoirement.

Projet de réhabilitation, d'extension et de modernisation de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma de Lomé

Le contrat pour l'étude, pour la réalisation du projet a été signé le 02 décembre 2010 à Béjing avec la China Airport construction corporation (CACC). Le démarrage des travaux est prévu dans le courant du premier semestre 2011.

Il est prévu l'élaboration de la politique nationale des transports qui prendra en compte le transport terrestre, ferroviaire, fluvial et aérien.

4.20. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

Elaboration des décrets d'application pour adoption en conseil des ministres.

Quatre (04) projets de décrets sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement et portent sur :

- le statut, organisation, attributions et fonctionnement des agents de la Police de l'Environnement au Togo ;
- les modalités de réalisation des études d'impacts sur l'environnement et la liste des travaux et activités soumis à ces études ;
- les modalités de mise en œuvre de l'audit environnemental ;
- l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale du développement durable.

Création des marchés ruraux de bois énergie.

L'atelier de lancement du mécanisme est réalisé. Les TDR, PTA et l'appel à propositions sont élaborés pour adoption par le comité de pilotage.

 Création de cinq (05) plantations communautaires.

Le Projet d'arrêté du cadre institutionnel est élaboré et disponible. Les critères de sélection des sites ont été élaborés pour adoption par le Comité de pilotage.

 Formation de 150 femmes sur les techniques modernes de carbonisation.

Le PTA et les TDR sont élaborés.

 Etude pour la conservation et la restauration de la biodiversité des montagnes dans la partie sud-septentrionale du pays (4 sites pilotes).

Le Plan de travail est élaboré. La sensibilisation des acteurs cibles est également réalisée. Actuellement des études sont en train d'être réalisées pour la finalisation du document projet. La BM a conçu un projet de reboisement des flans de montagnes dans le cadre des activités de haute intensité de main d'œuvre qui va démarrer avec les pépinières de plans avant fin 2010.

 Rationalisation et renforcement du système national des aires protégées du Togo.

Un atelier de lancement du projet a été organisé. Le recrutement des consultants a été fait, suivi de la conduite des études thématiques. Actuellement un document projet (PRODOC : Project Document) a été élaboré.

 Actualisation du Plan d'Action Forestier National (PAFN) et élaboration de la politique forestière.

Le Projet d'arrêté du cadre institutionnel, le Plan de travail et les TDR sont élaborés. Le document du diagnostic du secteur forestier est élaboré avec l'appui de l'OIBT. Le programme de coopération technique avec la FAO est adopté ; le recrutement des consultants a été fait pour la conduite des études. Le rapport préliminaire est élaboré et est en cours d'examen par le consultant international.

 Réfection de la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo et étude de faisabilité pour la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé.

La signature d'un avenant a été effectuée. Un financement est rendu disponible par l'appui de l'UEMOA d'un montant de 790 millions F CFA. Ce qui a permis de lancer un appel d'offres.

 Démarrage du Programme National d'Actions décentralisées de gestion de l'Environnement (PNADE)

La réhabilitation et la réception des locaux des coordinations régionales du PNADE sont en cours de réalisation. Le recrutement d'un assistant technique soumis à l'approbation de l'Union

Européenne (UE) a été effectué. L'élaboration des critères de recrutement du Directeur Général par le Conseil d'Administration est en cours.

+ Elaboration de la stratégie nationale de gestion des déchets et réalisation les études conséquentes.

Les TDR sont élaborés et disponibles. Le rapport d'étude sur la mise en place d'une décharge contrôlée ou site d'enfouissement technique à Lomé ainsi que le document de projet sur l'installation de modèle de technologie de traitement des boues de vidange et des eaux usées dans la ville de Kara (Projet FEM/Volta) sont disponibles.

Les travaux pour la construction des canalisations à Kara ont démarré.

+ Mettre en œuvre la stratégie Nationale de Réduction des risques.

Le document est élaboré et adopté.

+ Finalisation du Plan National d'Intervention d'Urgence, identification les zones sensibles et réalisation des cartes de vulnérabilité.

L'élaboration d'un plan d'action pour la collecte des données et la réalisation de la cartographie ont été fait.

+ Mise en place de l'Agence Nationale pour la Gestion de l'Environnement (ANGE), de son conseil d'administration et nomination de son DG (rendre opérationnelle l'ANGE).

Le Conseil d'Administration est mise en place. Les TDR sont élaborés et le recrutement de l'Assistant Technique a été fait et soumis à l'approbation de l'Union Européenne (UE) qui finance ce projet. L'élaboration des critères de recrutement du Directeur Général par le Conseil d'Administration est en cours.

+ Mise en place du Fond National pour l'Environnement (FNE), et du comité de gestion du FNE.

La désignation des membres du Comité de gestion est en cours.

+ Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de gestion de l'environnement (PRCGE).

Création de l'unité SIG au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) suivi de la formation de 20 cadres du MERF au SIG. Les TDRs sont élaborés et le recrutement des Consultants a été fait pour :

- l'élaboration du Plan stratégique Information, Education, Communication (IEC) ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Gestion des Feux de Végétation.

Formation, recyclage et équipement de 50 pépiniéristes dans deux (02) régions. La célébration du mois de l'arbre et de l'environnement qui s'est traduite par la distribution gratuite des plans à la population et surtout aux élèves.

4.21. Ministère de la Promotion de la Femme

Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre

- Installation du cabinet à travers l'attribution d'un local ;
- Application des recommandations de l'audit institutionnel genre fait en 2010 avec l'appui du PNUD : projet d'organigramme élaboré et détermination des missions et tâches des structures et services du Ministère de la Promotion de la Femme en perspective du projet d'arrêté devant porter organisation et attribution des Ministères.

Promouvoir le cadre juridique et réglementaire pour l'équité et l'égalité de genre.

- Transmission du document de politique d'équité et d'égalité de genre au SGG assorti du projet de communication en Conseil des Ministères.

Assurer la mise en œuvre des recommandations du Forum National de la Femme Togolaise

o Accès de la Femme à la terre

- Prospection des textes existants en la matière pour dégager les atouts et les contraintes (achèvement en 2011) ;
- Sensibilisation des populations cibles sur la nécessité de l'accès des femmes aux moyens de protection (poursuite en 2011) ;
- Plaidoyer auprès des chefs traditionnels et des propriétaires terriens (poursuite en 2011).

o Renforcement économique des femmes

- Plaidoyer auprès des PTF pour l'appui institutionnel des Institutions de Micro Finances (IMF) (achèvement en 2011) ;
- Organisation de deux formations sur le leadership féminin et la gestion des affaires ;
- Organisation des missions d'identification des besoins de 29 groupements dans les Savanes et de 24 dans le Vo ;
- Appuis en équipements aux groupements formés (achèvement en 2011)

o Lutte contre les violences basées sur le genre

- Finalisation, validation et édition de l'étude sur les différentes formes de violence basées sur le genre ;
- Appui au fonctionnement des centres d'écoute (achèvement en 2011) ;
- Elaboration du programme de prévention du VIH chez les femmes ;
- Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre le VIH chez les professionnels (le)s du sexe et leurs clients ;

- Actualisation du répertoire des associations et groupements féminins et mixtes en vue de mener des actions de prévention et des AGR en leur sein ;
- Appui à l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille (achèvement en 2011).

4.22. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Mettre en place une assurance maladie obligatoire au profit des agents publics

Pour l'année 2010, le processus de mise en œuvre d'une assurance maladie obligatoire au profit des agents publics s'est poursuivi avec notamment l'étude de faisabilité. Cette étude a comporté trois étapes : la collecte et l'analyse des données, la définition du système, et la préparation de la mise en place du système.

La collecte des données a consisté à réunir les informations nécessaires à la définition de l'institution d'assurance maladie. Ces informations ont été utilisées pour déterminer les services de santé qui seront couverts, le couple prestations/cotisations, les types de formations sanitaires à conventionner, les modalités de prise en charge, etc. Elle a été possible grâce à une enquête nationale.

Les résultats de cette enquête pilotée par les experts du BIT et une équipe de statisticiens togolais ont permis de définir le système d'assurance maladie à mettre en place au profit des agents publics de même que les paramètres techniques de sa gestion.

Nous sommes actuellement à l'étape de la préparation de la mise en œuvre du système. Les textes de base de l'assurance maladie au profit des agents publics sont déjà adoptés par le gouvernement en conseil des ministres.

Equiper et opérationnaliser l'ANPE

Le processus de l'opérationnalisation de l'ANPE est achevé puisque le Directeur Général est nommé, les agents recrutés et l'Agence a effectivement démarré ses activités. Le processus d'équipement se poursuit.

Former cinq (5) médecins et 10 infirmiers en sécurité et santé au travail

Concernant cette mesure, sur les trois (3) médecins en service au MTESS, un (1) médecin est déjà formé en sécurité et santé au travail. Les deux (2) autres sont actuellement en formation.

Pour ce qui est des infirmiers, une infirmière a été formée en sécurité et santé au travail.

Mettre en place l'observatoire togolais de l'emploi, de la main d'œuvre et des métiers

Pour l'instant, l'observatoire est intégré aux structures de l'ANPE.

Assainir le paysage syndical par la détermination de la représentativité des organisations syndicales de travailleurs

Enfin concernant l'assainissement du paysage syndical par la détermination de la représentativité des organisations syndicales de travailleurs, tous les textes sont déjà signés,

les membres de la Cellule Nationale de la Représentativité sont déjà nommés, le logiciel de collecte et de traitement de données est finalisé. Les acteurs du processus sont formés. La détermination de la représentativité des organisations syndicales de travailleurs a déjà fait l'objet d'une communication en conseil des ministres.

Notons qu'en dehors de ces différentes mesures inscrites au programme de réformes, le département a adopté le Programme Pays pour la Promotion du Travail Décent (PPTD) au Togo qui constitue le principal cadre à travers lequel l'OIT fournit son appui à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et au renforcement des capacités. Ce document est la contribution spécifique de l'OIT aux cadres nationaux de développement tels que le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Par ailleurs, le document de politique nationale du travail a fait l'objet d'une première séance de validation. Le processus de finalisation de ce document est en cours.

Enfin, un audit institutionnel et organisationnel du département est en cours d'élaboration avec l'appui du BIT.

4.23. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique

Dans son rapport du premier semestre 2010, le Ministère a indiqué que des neuf (09) mesures prévues, six (06) ont été mise en œuvre :

- La réorganisation du Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique (MDHCDFC) ;
- La poursuite du programme d'éducation aux droits de l'homme ;
- L'intégration de l'approche des droits de l'homme dans les programmes et réformes ;
- L'amélioration du cadre normatif, institutionnel et opérationnel ;
- L'adoption et la mise en œuvre du plan national de formation civique ;

La mise en œuvre de la stratégie nationale de la consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement avaient connu un début de réalisation.

Les actions les plus significatives ont concernée, la mise en œuvre de la stratégie nationale de la consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement dans sa composante relative à la prévention des conflits, à l'occasion du scrutin présidentiel du 04 mars 2010. Pour consolider des acquis de l'élection présidentielle qui s'est déroulée dans un climat apaisé, le ministère a organisé en collaboration avec le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un atelier d'analyse causale et de cartographie des risques et potentiels de conflits au Togo, les 06 et 07 octobre 2010 à Notsè.

Cet atelier a pour objectif, d'étudier le contexte socio-politique de notre pays à travers son évolution historique, d'identifier en les hiérarchisant, les facteurs susceptibles de nourrir l'instabilité, de générer des crises ouvertes ou latentes, et de procéder à l'élaboration d'une stratégie nationale conjointe de prévention et de gestion des crises. Ce document sera soumis à validation dans les mois à venir.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre normatif, institutionnel et opérationnel, un inventaire des textes législatifs, réglementaires, conventions internationales ratifiées et non ratifiées, a été réalisé en cette fin d'année en vue d'une mise à jour.

Suivant la loi du 10 juin 2010 autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Togo devra mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture. Le Ministère s'est investi dans la préparation et la finalisation d'un projet de loi portant composition, organisation et fonctionnement de ce mécanisme.

Concernant la réorganisation du Ministère, des décrets de nomination à des postes vacants ou nouveaux sont élaborés en vue de leur adoption.

4.24. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Au cours de l'année 2010, la plupart des actions prévues ont été réalisées sans difficultés majeures. L'état d'avancement se présente comme suit :

Restructurer le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Dans le cadre de la restructuration du Ministère une commission a été mise en place pour revisiter tous les textes régissant le département ; les actions suivantes ont été menées :

- l'adoption d'une nouvelle dénomination pour la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML) autrefois connue sous le nom de la Direction de la Qualité et de la Métrologie (DQM)
- la nomination de certains responsables ; notamment la nomination du Directeur du Commerce Extérieur
- la structuration de la Direction de la Promotion du Secteur Privé (DPSP) qui, par rapport à ses attributions, s'est dotée d'un plan d'action cohérent à l'instar des autres directions du département. (Direction du Commerce Intérieur (DCIC), la Direction du Commerce Extérieur(DCE), la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML).

L'élaboration d'une politique nationale pour la mise en place d'un système de normalisation de certification et d'accréditation pour les produits togolais

En effet, pour faciliter l'activité commerciale au Togo une panoplie de textes réglementaires a été prise. Il s'agit des arrêtés interministériels :

- portant réglementation de la fabrication et de l'importation des fers à béton en République togolaise ;
- relatif à la mise sur le marché des denrées alimentaires ;
- portant contrôle de produits et services objets de publicité commerciale au Togo ;

Dans le cadre de l'exécution de ces textes, le suivi et le contrôles s'effectuent régulièrement par les inspecteurs de commerce malgré les difficultés matériels et d'équipement, et de recyclage auxquelles ils sont confrontés. Des rapports périodiques sont régulièrement élaborés à cet effet.

Au plan organisationnel, un certain nombre d'infrastructures a été construit et réhabilité. Au titre de la construction et de réhabilitation des infrastructures sur le territoire national 32 hangars ont été construits, et 08 réhabilités dans les localités de Barkoissi, Défalé, Niamtougou, Somdina-Bas, Agbandi, Pagala, Agoulou, Aléhéridè, Amoussoukopé, Agou Gare, Avétonou, Kati et Nyogbo- Agbétiko. Sur le Plan institutionnel, l'étude pour la construction de trois Directions régionales du Commerce Intérieur (Atakpamé, Sokodé, et Dapaong) a été réalisée. La clôture du terrain de la Direction régionale du Commerce Intérieur et de la Concurrence à Atakpamé a été construite.

Il est prévu la construction, la réhabilitation ou la modernisation de quatre grands marchés dans six localités (Kara, Amou-Oblo, Atakpamé, Anié, Tchamba, et Kéto) dont les travaux doivent finir au cours de cette année. Pour le Budget 2009, 30% des montants ont été engagés et les travaux dans l'ensemble avancent normalement.

Par ailleurs, un mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers a été mis en place.

S'agissant du commerce extérieur, notre pays a participé aux forums, aux foires et expositions tels que l'exposition de Chine, de Shanghai, le Forum AGOA aux Etats Unis d'Amérique ainsi que les journées économiques de Paris et de Berlin ; la foire du cinquantenaire de l'indépendance du Togo organisée du 19 novembre au 06 décembre 2010 a connu un grand succès.

La transformation du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) en Guichet Unique.

Au titre de l'indicateur de création d'entreprise, il faut souligner que l'arrêté du 08 avril 2010 fixant les délais d'accomplissement des formalités au Centre de Formalités des Entreprises, la composition des dossiers et les frais de prestation par administration ou organisme est pris pour revoir à la baisse le coût et le délai de création d'entreprise de même que les documents à fournir.

La mise en place un Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)

Pour doter le pays d'un système de facilitation du commerce extérieur, le projet de la création du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur a été initié par le Port Autonome de Lomé (PAL) et la coordination du Ministère du Commerce. Ce système doit, à terme, permettre aux acteurs de la place portuaire d'échanger des messages remplaçant les flux physiques actuels, aussi bien d'information que monétaires. Il a été créé par arrêté interministériel les structures nécessaires à l'étude et au suivi de la réalisation du GUCE (le Comité de pilotage et le Comité technique) le Comité technique a déjà dressé un bilan de la situation actuelle puis animé les groupes de travail afin de proposer la définition du GUCE, outil retenu pour atteindre les objectifs définis. L'équipe a travaillé sous la supervision du Comité de pilotage, représentant les administrations intervenant dans les opérations de commerce extérieur, les professionnels du transport maritime, les importateurs et exportateurs. Le Comité de pilotage a validé les travaux de l'équipe et levé les diverses options proposées. Le Ministère du Commerce, sur la base de la définition du système d'information et des procédures interactives en import et export (cahiers de charges) préparé avec l'ensemble des partenaires de PAL, a sollicité du consultant en charge du dossier d'accélérer la finition de l'étude. Il en a résulté l'élaboration d'un Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP), qui constitue la base du futur contrat devant

régir le marché d'information du GUCE, ainsi que la préparation du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

L'amélioration du climat des affaires

Plusieurs actions sont menées pour améliorer l'environnement des affaires au Togo. Il s'agit de :

- * la création de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie pour le Financement des PME/PMI (ANPGF) qui apporte un appui considérable aux Petites et Moyennes Entreprises et aux petites et Moyennes Industries.

- * La Charte des PME/PMI a été signée le 04 novembre 2010 par le gouvernement et toutes les parties prenantes.

L'opérationnalisation du cadre de concertation public/privé.

Dans le cadre de la redynamisation de la cellule de concertation Gouvernement /secteur privé, le Ministère du Commerce a, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Président de ladite Cellule, organisé les 18 et 19 janvier 2010 un atelier de suivi-évaluation de cette Cellule ; au cours de cette rencontre, les participants ont diagnostiqué les forces et les faiblesses du cadre puis ont formulé des recommandations assorties d'un chronogramme d'activités.

Amélioration du cadre institutionnel de la Chambre du Commerce et d'Industrie

La chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, est restructurée ; son président Monsieur FIAWOO Jonathan a été réélu pour un mandat de deux ans conformément aux textes qui régissent cette institution. En outre, des organes ont été institués pour le bon fonctionnement de la Chambre.

4.25. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques

Au cours de l'année 2010, la plupart des actions prévues ont été réalisées malgré quelques difficultés. L'état d'avancement de ces actions se présente comme suit :

Restructuration du Ministère

L'analyse des réformes institutionnelles montre qu'un projet d'arrêté portant attributions et organisation du ministère a été élaboré et transmis au Secrétariat du Gouvernement pour adoption. L'adoption de cet arrêté permettra la création de plusieurs directions, ce qui contribue à relancer les activités dudit ministère et promouvoir le développement industriel au Togo. Jusqu'à nos jours, le Ministère attend l'adoption du décret d'organisation des départements ministériels et partant l'adoption de cet arrêté. Le Secrétariat Permanent propose plutôt des décrets d'organisation par ministère. Ce qui évite d'organiser les départements par arrêté.

Elaboration de la politique nationale sectorielle (Industrie et Innovations Technologiques)

La politique industrielle au Togo a été élaborée et validée le 18 novembre 2010 puis transmise au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

Une étude sur l'innovation technologique a été réalisée. Les résultats de l'étude serviront de soubassement à l'élaboration de la politique nationale de l'innovation technologique prévue pour 2011.

Elaboration et mise en œuvre du code des investissements et révision de la loi sur la Zone Franche

L'élaboration de l'avant-projet du code des investissements et la révision de la loi sur la Zone Franche ont été réalisés depuis fin 2009 et amendé en début d'année 2010. L'atelier de validation s'est déroulé le 5 octobre 2010. Ces textes sont transmis au Gouvernement pour adoption et transmission à l'Assemblée Nationale.

Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité industrielle

Ces activités sont prévues pour démarrer au deuxième semestre 2010. Cependant, un projet de décret et des textes organiques qui portent sur les attributions, l'organisation, et le fonctionnement des structures chargées de la promotion de la qualité industrielle sont en voie d'être adoptés par le gouvernement.

Mise en place d'un fonds de promotion et de développement de la zone franche

Il est prévu une étude de faisabilité pour le second semestre 2010. La recherche de financement est en cours pour le démarrage de cette étude.

4.26. Ministère des Sports et des Loisirs

Ce ministère a entrepris les réformes suivantes en 2010 :

Elaborer la Politique Nationale des Sports (PNS)

L'atelier de lancement du processus d'élaboration a eu lieu les 21 et 22 octobre 2010. Le consultant commis à cet effet a déjà déposé le rapport provisoire qui sera validé en juin 2011.

Réaliser des études et recherches sur les pratiques des sports au Togo

Cette activité est prise en compte dans l'élaboration de la politique nationale des sports.

Adopter la loi portant charte des activités physiques et sportives

La validation a eu lieu en 2009 et le document a fait l'objet d'une première lecture en conseil des ministres.

Elaborer un nouveau décret portant organisation et attributions du ministère des sports et des loisirs

Le projet de décret est en étude au Secrétariat Général du Gouvernement. Un arrêté portant organisation et fonctionnement des services du ministère des sports et des loisirs sera pris par le ministre une fois le nouveau décret signé.

Mettre en œuvre le plan d'opération sectoriel sports-loisirs/DSRP-C/PAP

Il s'agit de faire une revue des projets programmés, d'effectuer le point des projets réalisés ou non et d'envisager des stratégies en vue d'une meilleure exécution de ces projets.

Actualiser les textes et programmes officiels d'enseignement de l'EPS

Un atelier de relance de l'enseignement de l'Education Physique dans les établissements scolaires et universitaires du Togo a été organisé à Tsévié les 03 et 04 décembre 2009. A cette occasion, les grands axes dont l'élaboration des programmes d'enseignement de l'EPS ont été tracés ;

A l'atelier sur l'Approche Par Compétence (APC) tenu du 08 au 12 novembre 2010 à l'INJS où le contenu et la méthodologie de l'élaboration des programmes d'EPS ont fait l'objet d'étude, un accent particulier a été mis sur la nécessité de doter le Togo d'un programme d'enseignement d'EPS.

Deux actions non prévues dans la matrice des réformes ont été réalisées. Il s'agit de :
Assainir et moraliser le milieu footballistique national : l'élection du nouveau bureau exécutif de la FTF a eu lieu le 05 novembre 2010 ; les états généraux du football sont en cours de préparation.

Elaborer un guide national des loisirs : la tournée de recensement et d'identification des sites de loisirs a été déjà effectuée par la Direction Nationale des Loisirs en août- septembre 2010. Le guide est en cours de réalisation.

4.27. Ministère des Postes et Télécommunications

Restructuration du Ministère

Dans le souci de redynamiser le département, un projet de réorganisation du ministère a été élaboré. Cette réorganisation prend en compte le renforcement des capacités des ressources humaines. Dans cette perspective, une première évaluation des besoins en ressources humaines est faite et va se poursuivre en 2011.

Elaboration de la politique sectorielle de télécommunications

Un projet de déclaration de politique sectorielle relatif au secteur des télécommunications et plus généralement des TIC est élaboré au cours de cette année. Ce projet sera incessamment transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des ministres.

Amélioration des services des télécommunications

De façon générale, l'année 2010 a été marquée par la mise sur le marché par les opérateurs des télécommunications de plusieurs services innovants.

Des projets d'extension de leur réseau ont été menés par les trois opérateurs du secteur.

Togo Télécom a introduit l'Internet haut-débit appelé « helim nomade ». Cette société a initié le projet de câble sous-marin à fibre optique dénommé West Africa Cable System (WACS) qui devrait permettre d'améliorer significativement la qualité et de proposer des tarifs d'accès à internet compétitifs.

L'ART&P a poursuivi son plan stratégique de développement démarré depuis 2008 afin de renforcer ses capacités de régulation. Elle a au cours de cette année, lancé une commande pour l'acquisition des équipements et sélectionné un prestataire de service afin de l'assister dans le cadre d'une première campagne de mesure de qualité des services et produits offerts par les opérateurs. Par ailleurs, un travail d'actualisation des textes réglementaires (lois, décrets, arrêtés) a été initié et devrait s'achever en 2011.

Mise en œuvre du réseau e-gouvernement

Dans le cadre de ce projet, l'offre technique de HUAWEI a été étudiée au niveau du ministère et devrait être actualisée avant la mise en œuvre de cette mesure dont le démarrage est prévu pour 2011. Dans cette perspective, un accord de financement a été signé entre le Togo et EXIM BANK de la Chine.

Dans le secteur de la Poste, une étude intitulée

La plan Intégral de Développement de la Poste (PIDEP) a été élaborée avec l'appui de l'Union Postale Universel (UPU). Dans cette perspective, le projet d'élaboration de la politique sectorielle a démarrée et se poursuit, une étude relative à la redéfinition du champ des activités de la poste est en cours de finalisation.

Plusieurs autres actions ont été menées dans ces secteurs tels que l'ouverture de nouvelles agences de Poste.

4.28. Ministère des Arts et de la Culture

Pour ce ministère, les actions suivantes ont été réalisées :

Encourager la participation régulière et qualitative du Togo aux différentes manifestations culturelles internationales.

Le Togo a participé à CLAP Ivoire 2010 et à remporté trois (03) prix.

 Encourager la création de centres de lecture et d'animation culturelle dans les préfectures et communes.

Un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle est créé et inauguré à Agou. Les autres localités attendent faute de financement.

 Faire adopter la politique culturelle du Togo.

Un projet de politique culturelle est validé et déposé au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

 Finaliser la rédaction du statut des artistes du Togo.

Projet de statut de l'artiste finalisé et validé le 17 novembre 2010.

 Poursuivre la sensibilisation des artistes togolais au processus de réconciliation nationale

Des séances de sensibilisation ont été effectuées dans les cinq régions et Lomé-commune.

 Finaliser le projet de loi sur le cinéma.

Un projet de loi sur le cinéma est finalisé et déposé au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption et sa transmission à l'Assemblée Nationale

 Equiper la direction nationale de la cinématographie d'internet, de postes téléviseurs et de projecteurs.

La direction est équipée à 75%.

 Participer à l'élaboration du programme de stratégie pour la promotion du projet « Route de l'esclave » au Togo.

Programme de stratégie validé en novembre 2010.

 Acquérir mille cinq cents (1500) nouveaux titres de documents pour renforcer le fonds des bibliothèques du réseau lecture publique.

1005 nouveaux livres ont été acquis, soit une réalisation de 66.6% par rapport à la prévision.

 Poursuivre les activités de l'inventaire général du patrimoine culturel du Togo.

Trois (03) séminaires-ateliers ont été déjà organisés et la recherche du financement auprès des partenaires techniques et financiers est en cours.

4.29. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

S'agissant de la restructuration du ministère, l'avant projet de décret de réorganisation revu, corrigé et adopté par les instances du Ministère est transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

En outre, l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'avant projet de loi régissant la promotion immobilière et l'avant projet de décret autorisant et déclarant d'utilité

publique, la construction d'un ensemble de logements sociaux dans les préfectures de l'Avé et de Zio sont passés en 1^{ère} lecture en Conseil des Ministres.

Par ailleurs, l'avant projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction, l'avant projet de décret portant organisation de la profession d'agent immobilier et celui portant délégation de maîtrise d'ouvrages publics sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement

L'étude commanditée dans le cadre de l'élaboration d'une loi sur les loyers d'habitation et baux commerciaux est en cours.

La mise en œuvre de la stratégie nationale du logement adoptée en 2009 se poursuit.

Pour ce qui concerne la construction des habitats sociaux et économiques cette mesure n'a pas démarré à cause de manque de ressources financières et de partenaires privés fiables.

Le PAZOL, le PURISE, la grande et la petite voie de contournement ont reçu finalement des financements et sont en cours d'exécution. Enfin un nouveau projet qui s'exécutera en mars avril, mai 2011 vient de recevoir le financement de l'agence Japonaise de Coopération. Il s'agit du Projet de mise en place d'une base de données cartographiques.

4.30. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

Restructurer le ministère

Dans le cadre de la restructuration du ministère, l'arrêté 087/MEPSA/CAB août 2010 portant organisation interne du ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation, organise les services centraux et les services extérieurs du ministère sur la base du décret N°090 portant organisation des départements ministériels. La mise en place des nouvelles structures est en cours.

Améliorer l'accès et l'équité

- Transformation des écoles d'initiatives locales en écoles primaires publiques.
- Le plan sectoriel prévoit la disparition des écoles d'initiatives locales à l'horizon 2013. Dans cette perspective, 471 écoles d'initiatives locales sur 950 recensés en 2009-2010 ont été transformées en écoles primaires publiques.
- Intégration de 547 enseignants volontaires dans le cadre des enseignants auxiliaires, par le concours de recrutement session de 2010.

Au titre de l'amélioration de la qualité du service éducatif

- Amélioration des conditions d'encadrement dans les écoles.

Il a été procédé à la rentrée scolaire 2010-2011, au recrutement de 1531 nouveaux enseignants dont 509 issues de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Notsè ;

- Mise en place d'un dispositif de formation continue des enseignants du préscolaire et du primaire.

Ce dispositif a permis la formation de 3 000 chefs d'établissement du primaire au tutorat et à l'accompagnement des nouveaux enseignants dans leur prise de fonction et la formation continue de 4 900 enseignants du primaire n'ayant jamais bénéficié de formation initiale, dans le cadre d'un programme de formation initiale de rattrapage.

- Révision des curricula du préscolaire et du primaire selon l'approche par les compétences.

Il a été procédé à la révision des curricula du préscolaire et du primaire selon l'approche par les compétences. Les nouveaux curricula sont en cours d'expérimentation. Ils doivent conduire à l'élaboration de nouveaux manuels pour le préscolaire et le primaire à l'horizon 2013.

- Révision des programmes de l'enseignement secondaire.

La révision des programmes de l'enseignement secondaire est en cours. Les nouveaux programmes seront finalisés et seront appliqués à partir de l'année prochaine.

- Introduction de l'anglais au primaire.

Les termes de référence de l'étude de faisabilité est en cours d'élaboration

Au titre de l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système éducatif

- Renforcement des capacités de planification.

Cette activité prévoit la déclinaison du Plan Sectoriel de l'Education pour la période 2010-2020 en plans d'actions des services centraux et régionaux et en projets d'écoles. Cette activité se poursuit actuellement.

Dans ce cadre, une étude pour la mise en place des projets d'écoles est réalisée. Des modules de formation des différents acteurs ont été élaborés.

L'expérimentation des premiers projets d'école démarre à la rentrée scolaire 2011-2012.

- Amélioration de la gestion des ressources humaines.

Une base de données sur les personnels du MEPSA a été élaborée. Le recensement du personnel est réalisé ainsi que la saisie des données. Le fichier est disponible.

- Amélioration de la gestion des ressources financières.

Un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) triennal 2010-2013 élaboré est élaboré et est disponible. Il a fait l'objet de mise à jour dans le cadre de la préparation du budget 2011 du ministère.

- Redynamisation du dispositif d'information et d'orientations scolaires et professionnelles.

Conformément au décret N°90/PR du 29 juillet 2008 portant organisation des départements ministériels qui institue un centre national d'information et d'orientations scolaire et professionnelles et des centres régionaux d'information et d'orientations scolaires et professionnelles, l'arrêté N°87/MEPSA/CAB//SG portant organisation interne du ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation a précisé les attributions et l'organisation de ces services. La prochaine étape sera la nomination des responsables de ces services.

- Finalisation de la révision des programmes de l'enseignement secondaire.

La révision des programmes de l'enseignement secondaire est presque achevée. L'atelier de validation scientifique des nouveaux programmes a eu lieu du 31 janvier au 12 février 2011.

4.31. Ministère de la Communication

Sur les cinq activités programmées, quatre sont en cours de réalisation. Au premier semestre 2010, la numérisation de la TVT n'a pas connu de réalisation ; néanmoins au cours du second semestre des efforts ont été entrepris par l'Etat en vue d'une nette amélioration de la couverture par la Télévision Togolaise. Des avant projets des textes de réformes pour le renforcement de la HAAC, la modernisation des médias publics et la politique nationale de la communication, ont été élaborés et soumis au ministre. Un atelier national de validation de ces documents a été organisé en janvier 2011.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est concrétisée au cours du deuxième semestre 2010 dans les départements ministériels.

Toutes fois, la non adoption par le gouvernement des textes de réorganisation des départements et des documents et textes juridiques des réformes sectorielles a ralenti les efforts des ministères. L'adoption et l'application de ces textes sont des préalables pour obtenir les soutiens multiformes des Partenaires Techniques et Financiers.

Les difficultés d'ordre financier et matériel ont aussi influencé négativement la mise en œuvre des réformes. Malgré les efforts du gouvernement pour doter les départements ministériels des ressources pour la mise en œuvre de certaines mesures prioritaires, les besoins restent encore énormes. D'où la nécessité de rechercher des financements auprès des partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement lance un appel aux Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir les réformes engagées par le Gouvernement en finançant une partie.

Par ailleurs, les ministères et institutions vont consolider leurs activités de réformes au cours de l'année 2011. L'accélération de ces réformes au cours des prochaines années permettra au Togo de se hisser au rang de pays émergents.

Cela est possible et tout dépendra de la détermination des togolais qui doivent prendre leur destin en main ainsi que du soutien de la communauté internationale.

Ainsi, elle apprendra les togolais à pêcher plus tôt qu'à lui demander du poisson.

5. RAPPORT DE L'ATELIER DE REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES PAR LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET INSTITUTIONS DE L'ETAT DU DEUXIEME SEMESTRE 2010

Dans le cadre du suivi de réformes au Togo, le Gouvernement a organisé à l'Hôtel EDA Oba, le 21 mars 2011, à partir de 9 heures 30 minutes, un atelier destiné à faire le point sur l'exécution des mesures de réformes des différents départements ministériels au deuxième semestre 2010. Etaient présents, les membres du gouvernement, les points focaux des réformes, les membres du comité de suivi des réformes, les responsables des départements ministériels et institutions, les gardiens des us et coutumes, les partenaires techniques et financiers, les membres du corps diplomatique, des représentants du secteur privé et des organisations syndicales et de la société civile. La liste des participants est annexée au présent rapport.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions.

La première intervention a été faite par le représentant résident de la Banque Mondiale. Dans son discours, il a exprimé sa satisfaction pour l'esprit de compréhension et de complémentarité qui a toujours marqué les rapports de son institution avec le Togo. Il a ensuite félicité le Togo pour l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Selon lui, les réformes doivent permettre au Gouvernement de réaliser ses ambitions contenues dans le DSRP. Il est à présent opportun dit-il, de faire comprendre les enjeux et l'utilité des réformes initiées par le Gouvernement. En poursuivant, il a indiqué que l'atelier de ce jour revêt un caractère important pour la Banque Mondiale : il doit contribuer à lever les contraintes pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Il a exhorté les participants à l'assiduité lors des échanges. Pour finir, il a remercié tous ceux qui ont contribué à la production des rapports et souhaité plein succès aux travaux.

La deuxième intervention a été le discours d'ouverture du Ministre de l'Economie et des Finances. Celui-ci a rappelé le parcours suivi et les résultats atteints par notre pays sur le chantier des réformes, lesquelles ont été entamées depuis 2006 dans le secteur des Finances Publiques : installation de la Cour des Comptes et d'autres organes de contrôle, le renforcement des capacités institutionnelles,... Le couronnement de tous les efforts engagés a été l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, ce qui accroît aujourd'hui les capacités d'endettement de notre pays. Il s'agit à présent de tirer toutes les leçons du chemin parcouru, de focaliser nos priorités ensuite sur les facteurs qui freinent le développement des secteurs afin de faire du Togo un pays émergent dans les vingt prochaines années. Il n'a pas manqué de remercier, au nom de tout le gouvernement les PTF (BM, FMI, UE, PNUD, FAO, PAM, etc.) pour leur appui constant. Après ces propos, il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

Le déroulement effectif des travaux a débuté avec la présentation par le Secrétaire Permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers aux participants de la substance du niveau d'exécution des mesures de réformes

programmées dans les différents départements ministériels et institutions de l'Etat, notamment les mesures prévues, celles déjà réalisées, celles en cours de réalisations. Il a ainsi fait le point de la mise en œuvre des mesures de réformes dans une trentaine de ministères et institutions de l'Etat.

Après la pause et le retrait des membres du gouvernement, du corps diplomatique et des autres officiels, la séance a repris.

Tour à tour, les points focaux chargés des réformes et les représentants différents départements ministériels ont été invités à éclairer les participants sur leurs mesures et répondre aux inquiétudes exprimées par les uns et les autres :

Ministère des Transports

Les participants ont proposé au secteur des Transports dont le point focal est absent la mise en place d'une politique de veille au niveau des ports de la sous-région, ce qui contribuera au renforcement du volume du portefeuille - clients du Port Autonome de Lomé.

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

Le Directeur Général du Travail a éclairé les participants sur des préoccupations exprimées en l'occurrence la mise en place de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), les étapes déjà réalisées et le démarrage effectif du projet en septembre 2011.

Selon lui, la Direction des assurances a pris une grande part dans la conduite du processus pour la création de l'INAM et la gestion de cette structure sera confiée à des personnes idoines, gage de sa pérennité.

Quant à la question de l'allocation de départ à la retraite, permettait dans le passé aux travailleurs admis à la retraite de bénéficier d'un (1) an de salaire brut hors taxe en attendant la liquidation de leur pension, sa suspension et sa suppression ont beaucoup retenu l'attention des participants.

Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

Selon le Secrétaire Général du département il y a, au nombre des mesures en cours, la mise en œuvre d'une stratégie visant l'extinction des Ecoles d'Initiative Locale (EDIL) à l'horizon 2013 ainsi que la suppression totale du corps des Enseignants Volontaires (EV). Il est déjà entrepris la réforme des curricula au primaire et la révision des programmes de l'enseignement secondaire. Il a annoncé aussi la création de cinq (5) Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) à Tabligbo, Dapaong, Niamtougou, Sotouboua et à Kpélé à la fin de l'année 2011. L'objectif est, à terme, de ne plus recruter des enseignants qui n'aient reçu de formation initiale.

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Selon le Secrétaire Général dudit ministère, les actions sont en cours en vue de réorganiser la profession de géomètre et de doter le pays d'un code foncier moderne.

Ministère de l'Economie et des Finances

L'une des préoccupations est relative à la fermeture des comptes de structures déconcentrées des Ministères de la Santé et de l'Action Sociale par le Trésor Public. Selon le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, la fermeture de ces comptes répond au principe de l'unicité de caisse de l'Etat.

Il a poursuivi son intervention pour répondre aux interrogations sur la formation des membres des organes de passation et de contrôle des marchés publics créés auprès des départements ministériels ainsi que de leur budget de fonctionnement, le processus de privatisation des banques de l'Etat, et l'apurement de la dette intérieure (commerciale, financière et sociale).

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

En termes de mesure de réformes réalisées au titre de l'année 2010, le département a enregistré l'ouverture d'ambassades au Japon, en Inde et au Koweït. A la question de savoir ce que fait le département pour la promotion des togolais dans les organisations internationales, le point focal chargé des réformes du ministère a affirmé que cette préoccupation est inscrite dans les actions prévues en 2011.

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

Dans ce département, des textes sont en voie d'être pris pour une décentralisation effective ou l'opérationnalité des collectivités territoriales.

D'autres textes sont en chantier pour la réglementation des bars, des lieux de cultes afin que les populations qui subissent des nuisances sonores n'optent pas pour des solutions sortant de tout cadre juridique.

Ministère du Tourisme

Il a été demandé au point focal chargé des réformes de ce ministère de recenser les infrastructures hôtelières et de procéder à leur classement. Ces points sont inscrits dans la matrice 2011-2013 dudit ministère.

Ministère de la Justice

Les fausses armoiries continuent d'être utilisées par certains organismes publics. Ce problème relève plutôt de la carence d'une bonne stratégie de communication. Le département va user d'une stratégie de communication afin d'atteindre toutes les couches de notre pays.

En ce qui concerne l'accès à la justice, il a été précisé que des ONG ont été commises et travaillent à la sensibilisation de la population sur ses droits.

Ministère de la Sécurité

La lutte contre la vente illicite de carburants a fait l'objet d'un large débat. Le point focal chargé des réformes dudit ministère a fourni des explications sur la commission interministérielle qui gère cette question.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

De nombreuses questions ont tourné autour du système Licence-Master-Doctorat

Enfin, un ensemble de questionnements touchant les autres ministères et institutions fait l'objet d'échanges entre les participants.

En résumé, le monitoring professionnel avec lequel le Secrétaire Permanent a dirigé la séance a donné lieu à un engouement aux débats contradictoires qui ont comblé les attentes des participants. Des groupes spontanés de participants non satisfaits de la performance de certains services publics ont interpellé les différents responsables des ministères concernés. Ceci a permis d'avoir plus d'éclaircissement et d'information qui serviront de base à l'élaboration de nouvelles mesures pour la matrice unifiée des réformes actualisées pour la période 2011-2013.

La séance a repris avec la lecture du rapport de l'atelier, suivi de son adoption. L'atelier a été clôturé par le représentant du Secrétaire Permanent, M. Abdel-Fatah AMADOU, chef division du suivi des réformes et des relations avec l'Union Européenne, à seize heures trente trois minutes (16h33).

Fait à Lomé, le 21 mars 2011

Les rapporteurs

M'BAO Bataskom, Point focal des réformes, MIZFIT

KOUGNIGAN Akou Komi, Point focal des réformes, MUH

TCHAKOU Kokou Messan, Point focal des réformes, MESR

AMADOU Abdel-Fatah, Chef division du suivi des réformes, SP-SPRPF

6. ANNEXE : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES REFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)

L'ATELIER SUR LA REVUE DES REFORMES LOME, LE 21 MARS 2011 A L'HÔTEL EDA OBA

LISTE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS	TITRES
1	Eliot OHIN	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Ministre d'Etat
2	Adji Otèth AYASSOR	Ministère de l'Economie et des Finances	Ministre
3	NOUPOKOU Dammipi	Ministère des Mines et de l'Energie	Ministre
4	Ahamadou Brim BOURAIMA-DIABACTE	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Ministre
5	Mme Henriette KOUÉVI AMEDJOGBE	Ministère de la Promotion de la Femme	Ministre
6	Octave Nicoué K. BROOHM	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Ministre
7	Bakalawa FOFANA	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	Ministre
8	Clément NUNYABU	Ministère de l'Urbanisme et de L'Habitat	Ministre
9	Mme Essossimna LEGZIM-BALOUKI	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation	Ministre

10	Gourdjigou KOLANI	Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales	Ministre Délégué
11	Mongo AHARH-KPESSOU	Ministère de l'Economie et des Finances/SP-PRPF	Secrétaire d'Etat, Secrétaire Permanent
12	KWASSI Tossa Koffi	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Secrétaire Général
13	QUASHIE Komlavi	Ministère auprès du Président de la République chargé de la Planification, du Développement et l'Aménagement du Territoire	Secrétaire Général
14	TINANKA W. Kossi	Ministère des Arts et de la Culture	Secrétaire Général, Point focal des réformes
15	KUDJOH Ayayi	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation	Secrétaire Général, Point focal des réformes
16	ABDOURAHMANE SARR	Fonds Monétaire International	Représentant Résident
17	CADOR Olivier	Agence Française de Développement	Directeur Adjoint
18	Paola GOSPARINI	Délégation de l'Union Européenne	Macro économiste
19	AMADOU Abdel-Fatah	Ministère de l'Economie et des Finances/SP-PRPF	Chef Service du Suivi des Réformes et des Relations avec l'Union Européenne
20	DJADJOU Edou Apélété	Ministère Délégué/MEAP/Infrastructures	Chef de Cabinet
21	Mme AGBANDAO Assoumatine Kounon	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Directeur de Cabinet

22	TOUGMA Yemdaogo	Banque Mondiale	Economiste
23	ATARA T'faraba Victor	Ministère du Tourisme	Secrétaire Général
24	GOZO ANANI	Ministère de l'Industrie	Directeur de Cabinet
25	ADJARO Mata-Esso	Ministère Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Secrétaire Général
26	BIYAO Kokou Essohanam	Ministère de la Santé	Directeur de Cabinet
27	BLEDJE Yawo	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur d'Etat
28	YEVOU Soklo	Ministère des Sports et des Loisirs	Secrétaire Général, Point focal des réformes
29	DAKU Didi	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Secrétaire Général, Point focal des réformes
30	ALOVOR Y. Winfrid	Ministère de la Communication	Directeur de Cabinet, Point focal des réformes
31	AHIABLE-GOUNA Essi	Ministère de la Communication	Chef Division de la Planification du budget et Comptabilité
32	AMOUSSOU-KOUE TETE Ekoué	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Directeur Général du Travail, Point focal des réformes
33	VIAGBO Komi Mawunam	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	Inspecteur du Travail
34	GBADAGO A. Kouadjo	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Directeur Financier et Comptable
35	AGBOKOU Kossi A.	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Directeur Administratif

36	PEDASSOU Kodjo	Ministère des Mines et de l'Energie	Directeur de Développement
37	LARE Nénuonka	Ministère des Mines et de l'Energie	Attaché de Cabinet
38	TCHAKPEDEOU Essognina	Bureau National Chambre Régionale d'Agriculture	Secrétaire Général
39	AKAKPO Vigniho	Coordination des organisations Syndicales et de la Société Civile	Coordonnateur Adjoint
40	ARZOUMA Natchadja	Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales	Attaché de Cabinet, Point focal des Réformes
41	OGBONE Oniankitan	Ministère de l'Economie et des Finances	Coordonnateur du PARCI-2
42	Kalgora Takédéna	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche/ICAT	Directeur des Ressources Humaines
43	EKON Missodé	Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et de l'Alphabétisation	Assistant du point focal des réformes
45	LANTAME Gnon	Ministère du Tourisme	Chargé d'Etudes, Point focal chargé des Réformes
46	Mamah Abd-Nafiou	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	Point focal des Réformes
47	KONDOH Lamy	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et de l'Innovation Technologique	Comptable
48	EVODA Komi D.	Ministère de la Communication	Animateur de Radio Rural
49	ANODI Kiliouféyi	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	Ingénieur
50	LAMBONI Mindi	MPDAT/DGPDAT	Directeur Général Adjoint, Point focal

			des réformes
51	AGOUDA Kpadja	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	Hydrologue
52	ZOGBEMA Jervis	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Participants
53	AKAKPO Akuavi Léontine	Ministère de la Promotion de la Femme	Directrice Générale, Point focal des Réformes
54	GUETOU Essossinam	Ministère de la Promotion de la Femme	Assistant du Point focal des Réformes
55	KPEDJI Anne	APDF/UONGTO	Chargée des Affaires féminines
56	PALANGA Essoyodou	Ministère des Travaux Publics/DGTP	Directeur du Contrôle Interne, Point focal des réformes
57	DJOBO Halirou	UC-DSRP/MEF	Chargé de Programme
58	FADAZ Sourou	Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Contrôle Financier	Chargé d'Etudes Juriste point focal des réformes
59	BANASSIM Anakpa	Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Contrôle Financier	Contrôleur Délégué
60	BADABADI Essohanam	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Comptable
61	MAGON Kokou	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Comptable
62	KADIRO Tagba	Confédération Général des Cadres du Togo	Commissaire chargé des finances
63	OGBONE Daki née HOUNKPATI	Cour des Comptes	Magistrat
64	YABAMIK Emina	Cour des Comptes	Procureur Général

65	BINI Essolakina	MEF/DIGA	Gestionnaire
66	SAMA Tchendo	MEF/DIGA	Directeur
67	EKPAOU Kadanga	MEF/DFCEP	Chef Division
68	BONGO Kouma	METFP/DSRP	Chef Division Administrative et Financière
69	DIMIZOU Koffi Aoufoh	MERF/SG	Chargé d'Etudes
70	TCHAKPELE Atoum	Ministère du Développement à la Base	Chargé de la Planification et de la Programmation, Point focal des réformes
71	KALAO Simdoro Tchozo	SP-PRPF	Chargé de Réformes
72	VONDOLY A. K. Djidjonou	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Directeur des Etudes et Statistiques, Point focal des réformes
73	AWOOUSSI Zonaïr	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Administrateur Civil
74	AMINTI Hodabalo	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Comptable
75	APELY Ababio	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé du suivi des Réformes
76	Mme TOUBLOU N. C. Mawussi	Faitière Nationale des Travailleurs du Secteur Informel du Togo	Présidente
77	SEMODJI Mawussi Djossou	Ministère de l'Economie et des Finances	Directeur de Cabinet

78	HOUNYO Essodong	MDHCDFC	Chargé d'études
79	ATCHOLE Essodong	MDHCDFC	Secrétaire Général, Point focal des réformes
80	ADONSON Kofi Fridolin	ANPGF	Chef Service des Affaires Administratives et juridiques
81	DEH Komi Benzi	Préfecture de Zio	Préfet de Zio
82	BALOUKI E. Rose	Ministère des Postes et Télécommunications	Chef du Personnel
83	TOMEKPE Christophe	MERF	Chef du Personnel
84	ATIKPUI Manguiza-ANI	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé des relations avec la Banque Mondiale et la BAD
85	OUADJA Tchapo Kokou	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Secrétaire
86	TINTA Palawiya	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Secrétaire d'Administration
87	NISSON Alémou	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé de la Coordination et des Programmes Financiers
88	ACTHARE Ahoté	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé des relations avec le FMI
89	SOWU Etonam Yawo	FONGTO/OSC	Assistant au programme
90	Mme EDOH-KOSSI Dêmessi	DAC/MEF	Directeur
91	EKUE Kangnikué	Cellule Info/SG /MAF	Responsable
92	BILERI Songoye Essofa	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chargé du suivi des Réformes
93	GUELI A. Etsè	Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI)	Secrétaire Général Adjoint (SGA)
94	KONOU NOUKAFU Kodjo	SG du CDQ Wuiti	SG

95	TAKASSI Kpindi	MEF/SP-PRPF	Chargé du suivi des Relations avec la BM et la BAD
96	TCHAKPAOU Pissikélé	MEF/SG	Chargé d'études au Secrétariat Général
97	SOMENOU Adokaléni	MS	Gestionnaire Comptable, Point Focal des réformes
98	SOGLOHOUN Kolégain	MEF/DGI	Chargé de la communication
99	AKAKPO K. Mawuli	MAEP	Chef division Planification, Point Focal des Réformes
100	ANAMANA A. Dissougma	MPDAT	Economiste et Assistant du point focal des réformes
101	KOMLA Andréas	DOSI (Direction à l'Organisation du Secteur Informel)	Directeur d'organisation
102	BAKOUSA Dankom	MS/APP	Chef APP
103	EDORH Hokameto	MS/DPFR	Directeur
104	MELEBOU Koffi Essozolim	Préfecture du Golfe, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	Préfet du Golfe
105	GNARO Badawasso	Ministère de l'Economie et des Finances	Secrétaire Général
106	TCHALIM Tagba A.	Mairie de Lomé	Secrétaire Général
107	MENSAH K. Viglo	CDQ Agbalépedo	Président
108	BILANTE Madjabida	Mairie de Lomé	Président de la Délégation spéciale 5 ^e Arrondissement
109	Togbui DZIDZOLI DETU X	Chefferie Traditionnelle	Chef Canton d'Aflao Gakli
110	Togbui ADJALLE VI	Chefferie Traditionnelle	Chef canton d'Amoutivé
111	Togbui NUKAFOU III	Chefferie Traditionnelle	Chef Traditionnel de NOUKAFOU
112	Togbui SEMEKONAWO	Chefferie Traditionnelle	Chef Canton d'Aflao Sagbado

113	KOULEKPOTO Moïse	CDQ 3è Arrondissement	Secrétaire Administratif
114	GBENYEDZI Léandre	Mairie de Lomé	Adjoint au Maire
115	SAMBO A. Outoutoum	Cours des Comptes	Conseiller Maître
116	KUDAYAH A. PHILIPPE	PERI-MEPSA	Coordonnatrice
117	ADOVON A. Kafui	MCPSP/Cabinet	Administrateur Civil, Point focal des réformes
118	AMLALO Mensah Sédo	MATDCL/DDCL	Directeur de la Décentralisation, Point focal des réformes
119	PIYINDA Eloani	MATDCL/DDCL	Chargé d'Etudes, Assistant Point focal des réformes
120	KAINA Bèrèrèkè	MSL/DERP	Directeur des Etudes et de la Planification, Assistant Point focal des réformes
121	NOUGBOLO Kodjo	Ministère des Arts et de la Culture	Conseiller Culturel
122	SOLITOKI Bahtembana	Ministère de la Communication	Directeur des Affaires communes
123	LAWSON Olokoundé Nadou	Ministère de l'Economie et des Finances	Chef section
124	LAWSON A. Sitou	Ministère de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République	Economiste Planificateur, Assistant Point focal des réformes

125	NAPO-BADJI Ouboh	Confédération Nationale des Travailleurs du Togo	Président de Contrôle
126	KISSI Zinsè	Groupe des Syndicats Autonomes	Secrétaire central des Coopératives
127	IBRAHIM Djimba Nakabou	Inspection Générale des Finances	Inspecteur Général des Finances p.i
128	ASARE-KOKOU Kossi Dziédzom	Inspection Générale des Finances	Inspecteur
129	MANI Kondi	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Point focal des réformes
130	PIKILI A. Abizoum	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Assistant Point Focal
131	BUABE Adoté A.	Mairie IVè Arrondissement	Comité de suivi
132	MIKEM Anumu	Mairie IV è Arrondissement	Président
133	GBETOULA Tèko Sylvstre	Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo	Secrétaire Général Adjoint
134	SAWADOGO Hamado	MPDAT/PAI	Expert Statistique et Economie PAI
135	ALOTOUNOU Jean	MEF/PAI	Expert en Finances Publiques
136	CAHU Robert	MEF/PAI	Chef PAI

137	DANDJINOUE Kokou	MEF/DGTCP/DDP	Chargé d'Etudes
138	SALLAH Sockey	MEF/DGTCP/DDP	Directeur de la Comptabilité Publique
139	RAMANGALAY Serge	MEF/DGTCP/CT	Conseiller Technique
140	ADJAHOUINOUE Comlan	Mairie 1 ^{er} Arrondissement	Maire
141	HOUMEY Marc	Mairie 1 ^{er} Arrondissement	Conseiller
142	HUKPORTI Koffigan Gabienou	Mairie 3 ^e Arrondissement	Conseiller
143	AKPO Abirhé	MEF/DFCEP	Directeur
144	DIAPENE Yao Ignéza	Caisse de Retraite du Togo	Directeur général
145	DEH Komi B.	MATCL	Préfet de Zio
146	TOGBE Kossi Phillippe	Radio Horizon Tsévié	Directeur
147	GONE Mawouwoyona	Ministère de la communication, Radio Rurale Fraternité à Notsè	Directeur
148	MORONGOU Kokou	Radio Communautaire à Dapaong	Journaliste
149	KOUAME Tchondamé	Radio la Voix de l'Oti	Directeur
150	KAWI Paul	Radio la Voix du Grand Kloto à Kpalimé	Journaliste
151	ADOUE Koffi Seyram	Radio SKY FM Badou	Journaliste
152	EVODA Komi D.	Ministère de la Communication, Radio Kekeli Kévé	Animateur

153	ADJOSSI Christan	Ministère de la Communication, Radio Binah FM à Pagouda	Animateur
154	TCHOTCHOKO Gnandi	Radio Dawoul à Bassar	Animateur
155	SALIFOU Amadou Kérim	MEF/ Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Chef Service du suivi des relations avec le FMI
156	TCHAKPEDEOU Kondohou	Union des Communes du Togo	Maire de Sokodé
157	SALIFOU D. Souleyman	Radio Tchaoudjo à Sokodé	Journaliste Radio Tchaoudjo
158	TCHAGNANI Abbas	Radio Lagmtaaba à Cinkassé	Journaliste
159	PAMAZI Tchapoudèma	Ministère de la Communication, Radio Kara	Journaliste
160	GBLENKO Jean-Marc	Radio Excelsior à Atakpamé	Journaliste
161	M'BAO Bataskom	MIZFIT	Point Focal des Réformes
162	TCHAKOU Messan	MESR	Point Focal des Réformes
163	KOUGNIGAN Akou Komi	MUH	Point Focal des Réformes
164	KPETA Adjia	DNCMP	Chargé d'Etudes
165	ADJAWONOU Comla	Mairie de Lomé	Maire du 1 ^{er} Arrondissement
166	AZIADEKEY Elom	Autorité de Régulation des Marchés Publics	Représentant du DG
167	DOSSOU Akom	Primature	Assistant
168	TAMAKLOE Koffi	Patronat	Chargé de Mission
169	GANI Koffi	MASSN	Directeur de Cabinet

170	M'BAO Bataskom	Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et de l'Innovation Technologique	Point focal des Réformes
171	TCHAKOU Messan	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Point focal des Réformes
172	KOUGNIGAN Akou Komi	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Point focal des Réformes
173	KPESSE Abra Ametowoyona	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers	Sténo-Dactylographe-Correspondancier
174	BOTRE Dable	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Protocole d'Etat
175	MOUVY Dodzivi	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Protocole d'Etat

